



Aider **Haïti** en exploitant ses mines? *Page A 5*



**Zeitgeist** Prendre des pois et perdre du poids *Page B 10*



Christian Rioux se souvient de **Charlie Hebdo** *Page A 3*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVI N° 302

LE DEVOIR, LE VENDREDI 8 JANVIER 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

RÉFUGIÉS : ACCUEILLIR CEUX QUI PARTENT, AIDER CEUX QUI RESTENT



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

**Les Canadiens ont ouvert leurs bras aux Syriens qui cherchent refuge au pays... mais pas leur portefeuille.** Tandis que les premiers réfugiés parrainés par l'État arrivent à Québec, Ottawa rappelle l'importance de donner pour aider les millions de personnes restées sur place. En effet, les Canadiens n'ont fourni que 12 des 100 millions prévus par Ottawa pour le Fonds de secours d'urgence pour la Syrie. *Nos textes en page A 3*

MONTÉRÉGIE

## Les médecins délaissent les CHSLD

Le CISSS appréhende une pénurie d'ici deux mois

JESSICA NADEAU

Confrontée au départ de plusieurs médecins de famille qui abandonnent leurs tâches hospitalières pour faire plus de prise en charge, comme demandé par Québec, la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest appréhende une pénurie de médecins dans les centres d'hébergement et unités de réadaptation de Vaudreuil-Soulanges.

« Nous aurons une pénurie d'effectifs médicaux dans nos centres d'hébergement due aux nombreuses demandes de changements d'activités médicales particulières (AMP) en plus de quelques démissions », écrit Lucie Poitras, directrice des services professionnels au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest, dans une lettre envoyée à « tous les médecins » de la région le 4 janvier dernier. Elle y précise avoir un « urgent besoin d'effectifs médicaux » et demande la collaboration des médecins pour « éviter un bris de services » dans les centres d'hébergement Vaudreuil et Laurent-Bergevin. La lettre précise qu'il y a également un « besoin criant » dans deux unités de réadaptation et récupération fonctionnelle.

VOIR PAGE A 10 : MÉDECINS

AUJOURD'HUI



**Actualités** › Le phénomène des « suicides par policier interposé » mis au jour. Plus de 25% des personnes abattues par les policiers du Québec cherchaient à mettre fin à leurs jours. *Page A 2*

**Culture** › Redécouvrir l'horreur. Le réalisateur du *Fils de Saul*, Grand Prix du jury à Cannes, trouve encore à dire sur la Shoah. *Page B 3*

**Économie** › Les Canadiens doivent prendre leur mal en patience. L'économie s'ajustera au choc pétrolier, dit Stephen Poloz. *Page A 7*



CLAUDE DUPONT

Le «publibrairie» Le Salon, de Michel Vézina, est une oasis loin des villes pour assoiffés de bulles blondes et de livres, où les soirées du hockey seront poétiques.

## Vendre de la bière et des livres

Michel Vézina s'installe (avec ses fûts) à Gould pour secouer la librairie traditionnelle

CATHERINE LALONDE

C'est prendre Le Buvard au pied de la lettre. Les deux hommes derrière la librairie ambulante Le Buvard, qui a roulé ses premières centaines de kilomètres l'été dernier, se donnent un pied-à-terre. L'auteur et édi-

teur Michel Vézina et le libraire Maxime Nadeau ouvrent Le Salon, un «publibrairie», dans le tout petit village de Gould, dans les Cantons-de-l'Est. Une oasis loin des villes, pour assoiffés de bulles blondes et de livres.

« Une des raisons pour lesquelles j'ai

VOIR PAGE A 10 : LIVRES

GUIDE ALIMENTAIRE AMÉRICAIN

## L'emprise de la viande est coriace

Le guide révisé recommande timidement de manger moins d'« aliments protéinés »

ISABELLE PARÉ

Surprise au pays du hamburger: le nouveau guide alimentaire américain dévoilé jeudi invite entre les lignes les adolescents et les hommes à manger moins de viandes au profit d'autres sources de protéines, mais ménage les géants de l'industrie agroalimentaire en évitant de cibler clairement les aliments plus nocifs pour la santé.

Mises à jour tous les cinq ans, ces nouvelles lignes directrices du Département de l'agriculture (USDA) étaient attendues de pied ferme par plusieurs organismes de santé depuis les propositions ambitieuses émises il y a plus d'un an par un comité d'experts américains en nutrition mandatés par l'agence gouvernementale. Parmi celles-ci figuraient une baisse de la consommation de viande rouge ainsi que la prise en compte de l'empreinte carbone des aliments pour viser une alimentation plus durable.

Mais ces considérations sont passées à la trappe dans la mouture finale du guide, qui se contente, dans un langage édulcoré, de favoriser notamment une consommation réduite

VOIR PAGE A 10 : VIANDE



Avis légaux..... B 4  
Décès..... B 6  
Météo..... B 8  
Mots croisés..... B 7  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 7

## ACTUALITÉS

## Le phénomène des « suicides par policier interposé » mis au jour

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
Correspondant parlementaire  
à Québec

Plus de 25% des personnes tombées sous les balles d'un policier cherchaient à mettre fin à leurs jours. Dans un ultime geste de « désespoir » ou de « colère », elles ont forcé des agents de la paix à les abattre en mettant volontairement leur sécurité en péril, conclut Annie Gendron, chercheuse à l'École nationale de police du Québec (ENPQ), après avoir passé en revue des dizaines de rapports d'enquête indépendante.

Entre 2006 et 2010, 12 des 47 personnes atteintes de projectiles provenant d'agents de la paix québécois voulaient commettre un « suicide par policier interposé ». « La personne va foncer volontairement vers le policier, même si celui-ci lui dit: "Baisse ton arme! Je vais devoir faire feu si tu ne baisses pas ton arme!" Elle fonçe quand même vers lui et tente de l'agresser, dans l'intention d'être atteinte par un projectile policier », explique M<sup>me</sup> Gendron dans un entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

En cinq ans, sept personnes se sont « donné la mort » au moyen de ce « modus operandi » largement méconnu des policiers, dit une chercheuse

tilles policiers voulaient se suicider, fait-elle remarquer. A quelques mois de l'ouverture du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), M<sup>me</sup> Gendron recommande une série de mesures afin de l'enrayer. Elle propose notamment aux établissements de santé et de services sociaux et aux corps de police d'accroître le partage d'informations au sujet des « individus à haut risque ». Elle suggère aussi d'« améliorer » la formation policière dispensée à l'ENPQ: « entraîner les policiers à la maîtrise de soi en situation de stress [et à des] stratégies pour étirer le temps », par exemple. « [Une nouvelle simulation] a été intégrée en octobre. Jusqu'à maintenant, il y a eu 150 aspirants policiers qui ont été formés avec cette nouvelle mise en situation », indique de son côté la porte-parole de l'ENPQ, Andrée Doré.

Le suicide par policier interposé peut être « spontané », « impulsif » ou, au contraire, « planifié », souligne-t-elle. « Dans certains dossiers, il y avait des lettres qui mentionnaient très clairement l'intention des personnes de provoquer les policiers pour être atteintes par des projectiles policiers. [...] Il y en a d'autres où c'est un tout petit peu moins clair », dit M<sup>me</sup> Gendron. Elle

12

Nombre de personnes qui ont voulu commettre un suicide par policier interposé au Québec entre 2006 et 2012.

pointe des « dossiers » de personnes voulant éviter à tout prix de retourner derrière les barreaux. Dans ces cas-là, la décision de se suicider est prise « beaucoup plus sous l'effet de la colère ». « Tout d'un coup, tout se bouscule, elles se sentent prises et ne veulent pas retourner en prison. »

## Peu de temps

Par ailleurs, la « très très courte durée » des interventions — majoritairement moins de 10 minutes, parfois deux minutes — laisse peu de temps aux policiers pour comprendre qu'ils ont face à eux un individu animé par une pulsion suicidaire.

Le phénomène du suicide par policier interposé est moins répandu au Québec qu'aux États-Unis et en Australie, où respectivement 35% et 31% des individus atteints par des projectiles policiers voulaient se suicider, fait-elle remarquer.

A quelques mois de l'ouverture du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), M<sup>me</sup> Gendron recommande une série de mesures afin de l'enrayer. Elle propose notamment aux établissements de santé et de services sociaux et aux corps de police d'accroître le partage d'informations au sujet des « individus à haut risque ». Elle suggère aussi d'« améliorer » la formation policière dispensée à l'ENPQ: « entraîner les policiers à la maîtrise de soi en situation de stress [et à des] stratégies pour étirer le temps », par exemple. « [Une nouvelle simulation] a été intégrée en octobre. Jusqu'à maintenant, il y a eu 150 aspirants policiers qui ont été formés avec cette nouvelle mise en situation », indique de son côté la porte-parole de l'ENPQ, Andrée Doré.

*Le Devoir*



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'ex-maire de Montréal Gérard Tremblay en compagnie de Gilles Deguire lors de la campagne municipale de 2009

## Visé par une enquête policière, le maire de Montréal-Nord démissionne

JEANNE CORRIVEAU

Le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, Gilles Deguire, a remis sa démission. L'ancien policier fait l'objet d'une enquête criminelle, mais celle-ci ne serait pas liée à ses fonctions d'élu, a indiqué l'administration Coderre jeudi.

La nouvelle de la démission de M. Deguire, qui a créé une onde de choc à Montréal-Nord, avait été ébruitée par le *Guide de Montréal-Nord* en matinée.

Le vice-président du comité exécutif de la Ville, Harout Chitilian, a peu après confirmé les informations tout en demeurant avare de détails. « Il y a une enquête criminelle. On ne peut pas en dire plus. C'est un dossier qui est entre les mains des autorités compétentes », a expliqué M. Chitilian, en marge d'une conférence de presse à l'hôtel de ville sur le déneigement.

L'enquête ne porterait pas sur les activités de M. Deguire comme élu municipal et maire de Montréal-Nord, a-t-il tenu à préciser.

Gilles Deguire aurait fait connaître sa décision mercredi, selon M. Chitilian, mais il n'a fait aucune déclaration au

« On ne peut pas en dire plus. C'est un dossier qui est entre les mains des autorités compétentes. »

Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif

sujet de son départ.

Discret depuis quelques jours, le maire Denis Coderre n'a pas commenté publiquement le départ abrupt d'un membre de son parti. Aucun autre détail sur la nature des allégations qui pèsent sur l'ancien maire d'arrondissement n'a été dévoilé, et jeudi, aucune accusation n'avait été déposée contre lui.

## Ancien policier

Mairesse suppléante dans Montréal-Nord, Chantal Rossi prendra la relève de M. Deguire jusqu'à la tenue d'une élection partielle. Elle a indiqué s'être entretenue au téléphone avec M. Deguire jeudi matin. Celui-ci lui a alors annoncé sa décision. « Tout le monde est sous le choc », a-t-elle indiqué au *Devoir*.

« Ça fait plus de 20 ans que je connais M. Deguire. C'est et

ça demeurera un ami. C'est sûr que ça ne changera pas. C'est un homme très proche des gens et de ses citoyens. Il est à l'écoute », a-t-elle ajouté.

Elu pour la première fois à la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord en 2009 avec Union Montréal, le parti de Gérard Tremblay, M. Deguire avait été réélu en 2013 sous la bannière d'Équipe Denis Coderre.

Avant de se lancer en politique, M. Deguire a été policier au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pendant 30 ans, de 1969 à 1999, essentiellement sur le territoire de Montréal-Nord dans les services communautaires à la population. Il occupa ensuite les fonctions d'attaché politique au bureau de l'ancienne ministre libérale Line Beauchamp entre 1999 et 2009.

Gilles Deguire avait été écla-

boussé par l'ingénieur Michel Lalonde lors des travaux de la commission Charbonneau en janvier 2013. Témoin devant la Commission, celui-ci avait allégué que son entreprise, Genius, avait versé 2000\$ pour la campagne électorale de M. Deguire en 2009. Michel Lalonde avait affirmé avoir remis l'argent à Bernard Trépanier, ancien argentier d'Union Montréal surnommé « Monsieur 3% », ou à l'entrepreneur Donato Tomassi.

Gilles Deguire avait aussitôt rejeté ces allégations. En réponse à un préavis de blâme de la commission Charbonneau, M. Deguire avait aussi soutenu dans une déclaration assermentée datant d'avril 2015 qu'il ne connaissait pas Michel Lalonde et qu'il n'avait jamais sollicité ni autorisé le versement d'une telle somme.

Rappelons que pendant la campagne électorale de 2013, Denis Coderre s'était fait reprocher d'avoir recruté d'anciens membres d'Union Montréal au sein de son équipe. Il avait alors déclaré que tous ses candidats avaient été soumis au « filtre Coderre » et à une série de vérifications pour s'assurer de leur intégrité.

*Le Devoir*

50%

GEORGES  
LAOUN  
OPTICIEN

niloca

une exclusivité Georges Laoun Opticien

du 2 au 31 janvier 2016



www.georgeslaoun.com

4012, rue Saint-Denis T. (514) 844-1919  
1396, rue Sherbrooke Ouest T. (514) 985-0015

\*détails en magasin

## Beaucoup de remorquages malgré Info-Neige

JEANNE CORRIVEAU

La nouvelle application Info-Neige n'a pas permis de réduire le nombre de remorquages lors de la dernière tempête. Montréal a procédé à près de 5600 remorquages pendant les opérations de déneigement la dernière semaine, soit davantage que les moyennes observées au cours des dernières années. Mais l'administration Coderre soutient qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions sur l'utilité de l'application.

Montréal, qui a reçu 52,7 centimètres de neige en six jours, a mis à l'épreuve sa nouvelle politique de déneigement. Les opérations, qui ont commencé le 30 décembre — avec une pause les 1<sup>er</sup> et 2 janvier —, se sont terminées le 6 janvier.

Pendant les grandes manœuvres des souffleurs, la Ville a procédé à 5955 remorquages, alors que, au cours des dernières années, elle enregistrait une moyenne de 4000 à 5000 véhicules remorqués par opération de chargement. Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG) est l'arrondissement où les remorquages ont été les plus nombreux avec 811, suivi du Plateau-Mont-Royal avec 660.

Une seule tempête ne suffit pas pour juger l'efficacité d'Info-Neige pour éviter les remorquages, croit Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif. « Certains quartiers reçoivent un grand nombre de visiteurs, des visiteurs qui ne sont peut-être pas avisés des pratiques de la Ville de Montréal et qui n'ont pas l'application Info-Neige », a-t-il expliqué.

L'application Info-Neige, qui permet de suivre en temps réel l'avancement des opérations de déneigement rue par rue, a été téléchargée 105 000 fois et compterait 85% utilisateurs actifs, selon la Ville. Harout Chitilian soutient qu'il faudra attendre la fin de l'hiver pour mesurer avec plus de justesse l'impact de l'applica-

tion sur le nombre des remorquages.

Globalement, les arrondissements ont réussi à atteindre les objectifs de la politique de déneigement, qui stipule que, pour une accumulation de plus de 30 cm, le déneigement devrait prendre cinq jours, a indiqué M. Chitilian. Expliquant qu'une journée correspond à deux quarts de travail et qu'une pause de deux jours a été décrétée les 1<sup>er</sup> et 2 janvier en raison de la loi 430 sur les véhicules lourds, M. Chitilian soutient que l'opération a été réussie.

La Ville a devancé l'application de la loi 430, compte tenu des festivités du Nouvel An. « On voulait s'assurer que nos employés passeraient du temps avec leur famille, a dit M. Chitilian. Et on ne voulait pas remorquer quelqu'un le jour de l'An, quand il est en train de festoyer avec la famille. »

## Anjou domine

Anjou a coiffé tous les autres arrondissements en terminant son déneigement le premier. « Le déneigement n'est pas une discipline reconnue aux Jeux olympiques. Ce n'est pas une compétition, a commenté Harout Chitilian. Dans le cas d'Anjou, on a commencé 12 heures avant tout le monde. »

Certains écarts entre des arrondissements sont attribuables à des pépinières, a-t-il ajouté. Dans Saint-Laurent, par exemple, les gestionnaires avaient par erreur inscrit deux fois trop de kilométrage de rue dans leur planification, ce qui faussait les résultats.

M. Chitilian reconnaît que certaines améliorations devront être apportées en matière de déneigement. Il a cité les cas de LaSalle et Verdun, qui n'utilisent pas les panneaux amovibles orangés pour prévenir les automobilistes du passage des souffleurs.

*Le Devoir*

## ACTUALITÉS

Charlie  
ou l'amnésieCHRISTIAN RIOUX  
à Paris

« **D**ieu se défendra bien lui-même. » Au début du siècle dernier, c'est par ces mots que Clémenceau répondait à ceux qui réclamaient que l'on pénalise le blasphème. Comme l'écho du grand homme semble diffus au moment où on souligne le premier anniversaire de la tuerie à *Charlie Hebdo*!

Les réactions au dessin d'un dieu ensanglanté qui fait la une du numéro anniversaire (où on peut lire « *L'assassin court toujours* ») illustrent une fois de plus. Si certains porte-parole protestants se sont réjouis qu'une telle liberté de parole existe encore et que les catholiques français ont réagi par « l'indifférence », il n'en va pas de même du côté musulman.

Anouar Kbibech, président du Conseil français du culte musulman (CFCM), parle même d'une atteinte à « la liberté d'expression des croyants ». Comme si *Charlie* avait déjà empêché quelqu'un de s'exprimer! Or, aussi peu représentatif soit-il, le CFCM est encore ce qu'il y a de plus modéré dans l'islam de France.

On ose à peine imaginer les réactions que susciterait ce dessin « impie » dans les banlieues françaises où les prêches salafistes exercent une influence considérable. N'est-ce pas le populaire rappeur Nekfeu qui avait réclamé « un autodafé pour ces chiens de *Charlie Hebdo* »? Dès que la poussière médiatique retombera, les caricaturistes de *Charlie Hebdo* risquent de se retrouver aussi seuls qu'ils l'étaient en janvier 2015, alors que les organisations musulmanes, appuyées par le lobby des droits, les traitaient de « racistes » dans l'indifférence générale.

Or ce qui est ici en cause, c'est bien le droit de considérer les religions à l'égal de toutes les autres croyances. « *Outrager la religion* » (Clémenceau), que ce soit par la critique, la caricature ou même l'invective, ce n'est pas diffamer un individu et encore moins exercer une discrimination contre les croyants, comme voudrait nous le faire croire une certaine utilisation démagogique du mot « islamophobie ».

Depuis la montée de l'islamisme, ce qui semblait une évidence ne l'est plus. « *On ne peut plus parler de l'islam librement* », reconnaissait récemment l'ancien ministre socialiste Hubert Védrine. D'ailleurs, la censure opère déjà. Et pas seulement en France. Dans le dernier *Bye-Bye*, avons-nous vu la moindre ironie à l'égard des terroristes de Paris, du groupe armé État islamique ou de l'islamiste Adil Charkaoui?

Tout se passe comme si nos démocraties étaient sommées de revoir des règles qui datent, en France, de la Révolution et qui sont constitutives de son identité depuis au moins un siècle.

◆ ◆ ◆

Pourtant, chaque fois, c'est la même amnésie qui réapparaît. Comme pour Salman Rushdie, vite abandonné par ses principaux soutiens. Comme pour Théo Van Gogh, dont on a presque oublié le nom. Comme après les meurtres antisémites de Mohamed Merah, aussitôt qualifié de « loup solitaire ». Il aura fallu *Charlie* et même le Bataclan pour que la France comprenne que le mal était plus profond. L'absence évidente d'un fort contingent arabo-musulman dans les manifestations historiques du 11 janvier 2015 en offre à tous la preuve irréfutable.

Comme le montre Gilles Képel dans son dernier livre (*Terreur dans l'Hexagone*, Gallimard), le vieux islam de France est « désormais bousculé par la mouvance salafite [...] Cette vision « intégrale » de la religion musulmane construit un grand récit promouvant un apartheid culturel avec la société « mécréante ». Elle recrute principalement parmi les enfants des quartiers relégués, où l'islam est devenu une norme. »

Sans être majoritaire, le salafisme parvient néanmoins à imposer sa loi en s'appuyant sur la culture du consensus qui paralyse partout le monde musulman, malgré quelques voix courageuses. Les ordres ont beau venir de l'extérieur, le terreau qui nourrit le terrorisme est là. C'est lui qui permet aux terroristes de se mouvoir. Exactement comme autrefois une large frange de la gauche marxiste universitaire alimentait des groupes comme les Brigades rouges italiennes ou la Fraction armée rouge allemande.

Ce n'est pas en se reniant que la France viendra à bout du terrorisme. Au contraire. Aujourd'hui, il ne s'agit pas tant pour l'islam français de lutter contre une islamophobie souvent fantasmée (même si la discrimination existe) que de respecter les règles de la nation et de la laïcité française. Point à la ligne. Ce qui implique de vivre, qu'on l'aime ou pas, avec l'humour impertinent de *Charlie Hebdo*, ainsi que le font toutes les autres religions.

Prétendre naïvement que ce terrorisme n'a rien à voir avec l'islam, comme le font encore tant d'intellectuels et de responsables politiques au Québec comme en France, n'a pas de sens. L'écrivaine bangladaise Taslima Nasreen, exilée aux États-Unis après avoir été menacée par les islamistes, ne dit pas autre chose lorsqu'elle affirme, dans le dernier numéro de *Charlie Hebdo*, que, « sans évolution et sans réforme de l'islam, la terreur ne disparaîtra pas ».

C'est bien cette réalité terrifiante qui est apparue au grand jour il y a un an.

crioux@ledevoir.com

## CONFLIT EN SYRIE

## Les Canadiens ont été peu généreux

Les réfugiés ont fait oublier que des Syriens restent sur place, remarque Ottawa

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Les Canadiens ont ouvert leurs bras aux Syriens qui cherchent refuge au pays... mais pas leur portefeuille. Des 100 millions de dollars espérés par Ottawa, la population n'en a versé que 12 millions. Le gouvernement fédéral a donc décidé de prolonger jusqu'au 29 février l'appel aux dons qu'il a promis d'égaliser.

Annoncé en campagne électorale par les conservateurs, le Fonds de secours d'urgence pour la Syrie prévoyait qu'Ottawa verse une part égale des dons offerts par les Canadiens, jusqu'à concurrence de 100 millions de dollars. La collecte de fonds devait prendre fin le 31 décembre. En trois mois, depuis l'annonce faite à la mi-septembre, le gouvernement a reçu 12 millions, a annoncé le ministre de la Coopération internationale, Marie-Claude Bibeau.

Un chiffre décevant? « *Chaque dollar compte* », a répliqué le ministre en point de presse, jeudi. Mais, du même souffle, elle a laissé entendre que l'accueil de milliers de réfugiés syriens au pays avait peut-être canalisé la générosité des Canadiens. « *On a tellement mis l'accent sur l'accueil de réfugiés à la fin de la dernière année, on a jugé pertinent de prolonger la durée de ce fonds, a-t-elle expliqué. C'est très important d'accueillir des réfugiés au Canada. Mais il y en a tellement plus qui sont sur le terrain et qui ont besoin de notre aide. [...] N'oublions pas les millions qui sont encore là-bas.* »

La communauté internationale estime que 13 millions de Syriens ont besoin d'aide humanitaire en Syrie, tandis que 4,5 millions d'autres ont trouvé refuge dans les pays voisins, dans des conditions précaires. Le fonds d'Ottawa viendra justement en aide aux réfugiés qui sont toujours à l'étranger et aux communautés qui

tendent de gérer le flux migratoire de ces gens qui ont fui chez eux le conflit.

La ministre Bibeau était accompagnée, en point de presse, de représentants de divers organismes humanitaires. Denise Byrnes, d'Oxfam-Québec, a réfuté l'idée que les Canadiens se sont montrés peu généreux en versant une fraction des sommes espérées. La population offre des dons depuis les débuts du conflit syrien, en 2011. « *Si on mettait tous ces chiffres ensemble, je crois que vous verriez un niveau de générosité fort différent de la part du public* », a fait valoir M<sup>me</sup> Byrnes.

## Désensibilisés

Pourtant, à la suite du tremblement de terre qui a secoué Haïti en janvier 2010, le gouvernement fédéral conservateur de l'époque avait promis lui aussi d'égaliser les dons des Canadiens. La cible de 100 millions avait été plus que doublée. Fin mars, la population avait offert 220 millions.

« *On ne peut pas comparer un désastre à un autre*, a toutefois noté Nicolas Moyer, directeur général de la coalition humanitaire qui représente cinq ONG, dont Care Canada et Oxfam. *Globalement, les désastres où les gens donnent le plus, ce sont les désastres où il y a beaucoup de visibilité médiatique, les désastres naturels. [...] Pour les conflits, c'est beaucoup plus compliqué, parce qu'il y a les considérations politiques.* »

Le conflit en Syrie fait les manchettes, mais depuis cinq ans, et la population s'en trouve presque désensibilisée. D'autant plus que la crise est bien loin du Canada — contrairement à Haïti. M. Moyer espère que l'arrivée de milliers de réfugiés au Canada donnera un « *nouvel élan d'intérêt* » aux Canadiens, qui, cela dit, ont fait une « *immense* » contribution en versant 12 millions au fonds d'Ottawa, a-t-il dit.

Le Devoir

## Mission militaire: Ottawa étudie six options

Le prochain pan de la mission canadienne contre le groupe armé État islamique devrait se décider d'ici un mois. La Défense a fourni au conseil des ministres de Justin Trudeau une liste d'au moins six possibilités pour la suite de la mission en Irak et en Syrie et le gouvernement devrait trancher d'ici 30 jours, a révélé le *Globe and Mail*. Le Canada a déployé six avions de chasse,

un appareil de ravitaillement en vol et deux autres appareils de surveillance, ainsi que 69 membres des forces spéciales qui entraînent les forces locales. Le premier ministre Trudeau a promis de rapatrier les chasseurs. L'armée aurait proposé au gouvernement, selon le *Globe and Mail*, de maintenir dans la région les appareils de ravitaillement et de surveillance; d'en-

voyer jusqu'à 150 membres de forces spéciales entraîner les Kurdes; d'envoyer des soldats de l'armée régulière entraîner les forces irakiennes; d'entraîner les Irakiens en Jordanie; d'entraîner la police irakienne et de bonifier l'aide humanitaire; ou encore d'envoyer des commandos des forces spéciales mener des opérations clandestines en Irak et en Syrie.



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Abdallah Al-Mashhadani n'a su qu'à son arrivée à Montréal qu'on l'envoyait dans une ville francophone, à Québec, avec ses cinq enfants.

## Pas encore besoin de Valcartier pour les réfugiés

ISABELLE PORTER

à Québec

Les réfugiés syriens parrainés par l'État commencent à arriver à Québec. Mais, pour l'instant, leur nombre est nettement insuffisant pour justifier qu'on recoure aux installations de la base de Valcartier.

Jeudi, la porte-parole de la base a dit n'avoir « *reçu aucune demande officielle pour le moment* ». Valcartier a jusqu'à 2360 lits à offrir en cas de débordement à Québec ou ailleurs au Canada. Kings-ton joue le même rôle du côté de l'Ontario et, là non plus, on n'a pas encore recouru aux installations d'urgence.

Une trentaine de réfugiés syriens sont arrivés à Québec ces derniers jours. Mais, avec ses 80 lits d'urgence, le Centre multiethnique a amplement d'espace pour les recevoir. « *Nous avons la possibilité d'accueillir 29 personnes supplémentaires en dehors de nos chambres d'urgence, dans des salles qu'on pourrait transformer en dortoirs* », a expliqué la présidente du CA, Colette Bégurier.

Abdallah Al-Mashhadani, sa femme et ses cinq enfants sont du nouveau groupe d'arrivants. On leur a déjà trouvé un appartement

dans le secteur de Sainte-Foy.

« *Il est content d'être ici, il dit que l'accueil a été chaleureux*, a expliqué un interprète lors d'une conférence de presse courue au Centre, jeudi. *Il remercie tout le personnel.* »

Autour de lui, les cinq enfants, âgés de 3 à 11 ans, observaient avec étonnement les caméras et les journalistes devant eux. Quelques minutes plus tard, la plus grande, Aya, épellera fièrement les lettres de son prénom en anglais, suivie de peu par son petit frère et ses sœurs.

Leur père était à l'origine agriculteur. Natif d'Idleb, il a amené sa famille au Liban quand les bombardements ont débuté. « *Il a eu l'idée de venir au Canada il y a un an et demi. Depuis, il attend*, a raconté l'interprète. *Il a encore des membres de sa famille à Idleb. D'autres sont au Liban.* »

M. Al-Mashhadani n'a su qu'à son arrivée à Montréal qu'on l'envoyait dans une ville francophone, à Québec. Il a raconté qu'il imaginait « *un lieu très beau, des jardins, comme un paradis*. » Mais il y avait de la neige par-dessus, a ajouté son interprète, déclenchant l'hilarité générale. « *Les enfants sont vraiment contents, c'est lui qui a peur de la neige!* »

Avant le groupe arrivé cette semaine, d'autres réfugiés syriens sont venus à Québec, mais ceux-là étaient complètement pris en charge par des familles et des paroisses qui assument toutes leurs dépenses pour les premières années.

À part Québec, les seules autres villes québécoises à avoir reçu des réfugiés parrainés par l'État sont Montréal, Gatineau et Drummondville.

Jeudi, au Centre multiethnique, on ignorait si d'autres groupes allaient arriver au cours des jours à venir. D'ordinaire, on les avise des arrivées 48 heures d'avance.

On sait, par contre, qu'Air Canada transportera près de 1500 réfugiés syriens depuis Amman, en Jordanie, d'ici la semaine prochaine, à bord de cinq vols exploités pour le gouvernement fédéral. L'entreprise a annoncé jeudi que le premier de ces appareils s'était posé en sol canadien et que le second ferait le voyage ce vendredi. Un seul des vols atterrira à l'aéroport de Montréal, samedi, les quatre autres allant se poser à Toronto.

Depuis le 4 novembre, 6720 réfugiés syriens sont arrivés au Canada, dont 2586 sont parrainés par l'État. La plupart des autres sont venus via le parrainage privé.

Avec la collaboration de Marie Vastel  
Le Devoir

## ACTUALITÉS

## TRANSPORT

## Juripop met en demeure Uber

MARIE-MICHÈLE SIOUI

La clinique juridique Juripop annoncera ce vendredi matin qu'elle met en demeure le service de transport Uber en raison des tarifs majorés qu'il a exigés de ses usagers le soir du Nouvel An.

Le président de la clinique et associé chez Deveau avocats, Marc-Antoine Cloutier, doit en faire l'annonce en compagnie de Catherine Papillon, une utilisatrice d'Uber qui a été surprise par le montant que le service controversé lui a facturé dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier.

L'avocat doit également expliquer les procédures judiciaires que Juripop a l'intention d'entreprendre contre Uber.

Catherine Papillon dit avoir payé près de 100\$ pour une course l'ayant menée du Vieux-Port de Montréal à l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. Comme elle, plusieurs utilisateurs d'Uber se sont plaints des tarifs gonflés au tournant de l'année, et ce, même si l'application exigeait que ses utilisateurs confirment la majorité lors de la commande d'une voiture.

## Prix ajustés

Le service Uber ajuste ses prix en fonction de l'achalandage dans certaines zones. Dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, il a donc fait bondir ses tarifs en raison d'une hausse importante de la demande. Dans certains cas, les prix des courses ont atteint huit fois les tarifs ordinaires.

En réaction aux nombreuses plaintes d'utilisateurs, le ministre québécois des Transports, Robert Poëti, a pressé les citoyens de tourner le dos à Uber, qu'il considère comme illégal. Il a qualifié les tarifs d'Uber de «prohibitifs» et communiqué son intention de légiférer sur le service, bien que cette démarche puisse prendre deux ans.

Le Devoir

## Une initiative du Conseil pour la protection des malades est dénoncée

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) tire à boulets rouges sur un programme mis en avant par le Conseil pour la protection des malades (CPM) qui a été baptisé «Protection santé». Selon le RPCU, avec cette initiative, le CPM a la prétention d'encourager l'instauration de meilleures relations entre les patients et leur médecin, de favoriser l'obtention de diagnostics ou de documents provenant d'établissements de soins et de faciliter les recherches visant à dénicher des lieux d'hébergement. Le hic, selon le RPCU, c'est que les personnes désireuses d'avoir accès à la fameuse «Protection santé» doivent déboursier une somme de près de cinquante dollars sur une base annuelle. Le Regroupement note qu'il s'agit là «d'une commercialisation disgracieuse de services d'aide qui sont déjà [offerts]» auprès des comités d'usagers et de résidents du Québec.

La Presse canadienne



PHOTO TIRÉE DU COMPTE TWITTER DU MINISTRE ROBERT POËTI

## Un harfang des neiges se donne en spectacle

L'œil averti d'un employé du Centre intégré de gestion de la circulation a permis à plusieurs personnes de s'émerveiller, jeudi, de cette image montrant un harfang des neiges en plein vol. L'employé a repéré l'oiseau sur la bande-vidéo d'une caméra du ministère des Transports du Québec installée à l'intersection de l'autoroute 40 et du boulevard des Sources, dans l'ouest de Montréal. Le harfang des neiges vit dans l'Arctique, mais il vole parfois vers le sud à la recherche de nourriture.

## RECENSEMENT

## Statistique Canada s'était préparé au changement de gouvernement

JENNIFER DITCHBURN à Ottawa

Si Statistique Canada avait été surprise par les conservateurs juste avant le dernier recensement, cette fois-ci, l'agence était prête à tout.

Le gouvernement de Stephen Harper avait annoncé qu'il allait se débarrasser du formulaire long et obligatoire du recensement moins d'un an avant que le recensement de 2011 ne soit envoyé par la poste aux citoyens, et deux ans après une campagne électorale lors de laquelle ce sujet n'avait jamais été mentionné.

L'agence fédérale des statistiques s'est démenée pour créer à temps l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) qui devait le remplacer.

Lorsque les libéraux sont entrés en poste en novembre, l'un des premiers sujets à l'ordre du jour a été d'annoncer le rétablissement du formulaire

long de recensement.

L'échéancier semblait fort serré, les premiers formulaires devant être envoyés aux résidents du Nord en février.

Mais Marc Hamel, directeur général du programme de recensement, affirme que l'agence s'était préparée aux risques associés au recensement de 2016. L'un de ces risques était l'arrivée d'un nouveau gouvernement qui pouvait décider de rétablir le formulaire long.

## L'agence avait anticipé le retour du formulaire long et obligatoire

«C'était déjà dans le domaine public que les partis de l'opposition affirmaient que s'ils étaient élus, ils ramèneraient le formulaire long et obligatoire, alors nous avions commencé à regarder comment cela pouvait être possible», a-t-il dit lors d'une entrevue.

L'agence a décidé de concevoir le questionnaire dans un format plus souple.

Plutôt que de transmettre aux ménages sélectionnés deux en-

vois, l'un avec le recensement court et l'autre avec l'enquête nationale sur les ménages, les questionnaires ont été intégrés dans un seul document.

«Cette conception va être efficace et va fonctionner avec les deux approches», a expliqué M. Hamel. Dans cette perspective, il n'a pas été nécessaire de refaire la conception.

«On a été en mesure d'aller de l'avant avec les mêmes questionnaires que nous avions déjà conçus pour 2016.»

Aussi, parce que la plupart des Canadiens remplissent le questionnaire en ligne — 54% en 2011 —, modifier certains détails dans le système informatique n'était pas un obstacle majeur. La lettre qui accompagne le recensement va permettre à l'agence de souligner que le formulaire long est obligatoire à nouveau. Le personnel du recensement va aussi contribuer à faire passer le message.

Le jour du recensement est le 10 mai.

La Presse canadienne

## PRINTEMPS ÉRABLE

## L'Université du Québec en Outaouais blâmée

PHILIPPE ORFALI

Un arbitre a servi un blâme à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour sa gestion du printemps érable, et la condamne à verser 26 000\$ à deux de ses professeurs.

Dans deux des quatre griefs présentés par le Syndicat des professeurs de l'UQO (SPUQO) en lien avec les bouleversements du printemps 2012, l'arbitre Francine Lamy se range derrière les enseignants.

En avril 2012, au plus fort de la crise étudiante, la Cour supérieure avait prononcé une injonction afin de forcer la reprise des cours, malgré la grève des étudiants. En réaction à cette injonction, l'UQO avait appelé en renforts la police de Gatineau dans le but de mettre en application l'ordonnance. Le professeur Thibault Martin a été arrêté par la police à l'UQO même. À l'époque, le SPUQO s'était montré solidaire des étudiants en grève, allant jusqu'à exiger la démission du recteur.

L'arbitre a accueilli en partie le grief du professeur Martin, jugeant l'UQO et son ancien recteur Jean Vaillancourt «responsable[s] des préjudices causés» au professeur. Il ordonne à l'établissement de verser 25 000\$ à l'enseignant, également titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire, «pour compenser les préjudices non pécuniaires pour atteinte à sa réputation».

Le recteur Vaillancourt avait commenté l'arrestation de M. Martin alors qu'il «ne savait rien de [sa] conduite et des circonstances de son arrestation». Il a pourtant approuvé «sans réserve l'intervention de la police» à l'intérieur de l'UQO.

«Le recteur a ainsi fait preuve de négligence et d'imprudence, d'autant plus qu'il n'est pas sans connaître l'importance de la réputation pour un professeur d'université de renommée internationale dans son champ d'expertise.»

## Pas d'excuses

L'arbitre a rejeté la plus importante revendication du syndicat, qui réclamait 109 000\$ pour des préjudices vécus par divers professeurs. La maison d'enseignement gatinoise n'aura pas non plus à formuler des excuses publiques pour ses actions du printemps 2012.

L'UQO soutient «prendre acte» de la décision. «Il faut rappeler que c'est une situation encore jamais vue dans l'histoire du Québec qui a été vécue à l'UQO en avril 2012, alors qu'une injonction demandée par des étudiants visait l'ensemble des activités de l'établissement et sommait les dirigeants de faire respecter les ordonnances du tribunal.»

M<sup>e</sup> Lamy ne déclare pas l'établissement responsable de tous les préjudices subis par les professeurs. «La présence des escouades anti-émeutes du Service de police de Gatineau et de la Sûreté du Québec n'est pas la conséquence directe de la demande d'assistance signée par le recteur, mais de l'intensification significative des manifestations», écrit M<sup>e</sup> Lamy. Je conclus que ces interventions auraient eu lieu, même si le recteur n'avait pas signé de demande d'assistance.»

Le Devoir

## AÉROPORTS

## Le Commissaire à la protection de la vie privée craint du profilage

JIM BRONSKILL à Ottawa

Un nouveau système envisagé par les services frontaliers canadiens pour contrôler les voyageurs qui arrivent dans les aéroports risque d'ouvrir la porte à du profilage basé sur l'éthnie ou d'autres caractéristiques personnelles qu'il leur est impossible de modifier, craint le Commissaire à la protection de la vie privée.

Daniel Therrien presse l'Agence des services frontaliers du Canada d'expliquer le bien-fondé du choix de ce système — et de mettre en place, à tout le moins, des balises pour protéger les libertés individuelles et la vie privée. Le commissaire s'inquiète notamment du sort des «faux positifs» — ces voyageurs qui seront constamment ennuyés à leur arrivée au pays.

En vertu des lois canadiennes, les transporteurs aériens sont tenus de fournir aux services frontaliers des détails sur les passagers qui arrivent au Canada — nom, date de naissance, citoyenneté et numéro de siège, entre autres. L'agence utilise ces renseignements depuis des années pour

tenter de débusquer d'éventuels terroristes ou de dangereux criminels étrangers.

L'agence utilise actuellement une méthode individuelle d'évaluation du risque reposant sur l'analyse de voyageurs particuliers, auxquels elle attribue un niveau de risque en fonction des éléments d'information qui leur sont propres. Les voyageurs présentant un niveau de risque élevé font l'objet d'une attention particulière à leur arrivée à l'aéroport.

Pour arrimer ses méthodes avec celles du département de la Sécurité intérieure des États-Unis, dans le cadre du «périmètre de sécurité» annoncé en 2011, l'agence canadienne veut cependant adopter un nouveau système, le «ciblage fondé sur des scénarios». Selon l'agence, ce système est plus fiable et plus exact.

«Cette nouvelle méthode inquiète le Commissariat, du fait que l'on peut désormais cibler des voyageurs s'ils correspondent aux caractéristiques générales d'un groupe», écrit le commissaire, qui a fait une série de recommandations.

La Presse canadienne

PRÉSENTÉ EN 1<sup>RE</sup> MONDIALE À PARIS DANS LE CADRE DE LA COP21

EXPLORATION IMMERSIVE SUR LE POTENTIEL RÉGÉNÉRATIF DES CYCLES NATURELS DE LA TERRE, GUIDÉE PAR LA VOIX DE MARIE BRASSARD

RÉALISÉE PAR UN COLLECTIF D'ARTISTES DIRIGÉ PAR YAN BREULEUX ET JEAN RANGER SELON UN SCÉNARIO DE DAVID MCCONVILLE

UNE OEUVRE INITIÉE ET PRODUITE PAR LA SOCIÉTÉ DES ARTS TECHNOLOGIQUES [SAT] DE MONTRÉAL

À L'AFFICHE DU

13 JANVIER AU 5 FÉVRIER

19H

SOCIÉTÉ DES ARTS TECHNOLOGIQUES

1201 ST-LAURENT, MTL SAT, QC, CA/COP21

Image Yan Breuleux et Sam &amp; Sam

Québec

ADEM

PARIS 2015

cité

globe

MONTREAL

MONTREAL

NEO

LIQAC

fisc

MAXON

Calci Québec

McGill

AIR CANADA

prim

## ACTUALITÉS

AIDE INTERNATIONALE

## Ottawa interpellé pour son rôle dans l'exploitation minière en Haïti

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Un groupe d'experts en développement international considère que le Canada doit cesser d'orienter sa politique internationale et ses services diplomatiques en fonction de l'exploitation «des ressources minières à l'étranger en général et en Haïti en particulier».

Combien peuvent valoir les ressources minières du sous-sol haïtien? Au moins 20 milliards de dollars, estime un rapport publié hier par Concertation Haïti. Ce regroupement s'inquiète du rôle canadien dans l'exploitation abusive de ce pays. *L'industrie minière en Haïti, enjeux et réalités* montre du doigt un projet de déréglementation dont profiteraient les compagnies minières étrangères, au mépris du peuple haïtien.

Six ans après le terrible séisme qui a aggravé la situation déjà précaire d'Haïti, le gouvernement haïtien compte sur la mise en valeur des ressources minières pour assurer son développement. Il a fait connaître ses intentions en la matière aux compagnies minières, tout en amorçant une mise à jour des modalités d'exploitation du sous-sol de l'île, observe Gerardo Ducos, un ancien responsable d'Haïti au sein d'Amnistie internationale, à qui avait été confiée la rédaction de l'étude.

La loi minière jusqu'ici en vigueur en Haïti date du temps de la dictature de Jean-Claude Duvalier. Le président actuel, Michel Martelly, arrivé au pouvoir en 2011, a mis en place des ententes bilatérales et de coopération en faveur de l'exploitation, tout en envisageant ces réformes avec l'assistance de la Banque mondiale. Le Canada a financé 43% de la totalité des fonds mis à la disposition de l'instance haïtienne vouée à la «modernisation» de la loi minière d'Haïti entre 2009 et 2014.

En 2012, de nouveaux permis ont été accordés à des compagnies minières canadiennes et américaines. Mais les faits et gestes de ces compagnies ont vite été dénoncés par des intellectuels et des universitaires haïtiens, notamment en raison de l'absence de consultations locales comme d'évaluations des ressources autant que des conséquences écologiques sur un territoire fragilisé.

En 2013, un petit groupe de sénateurs haïtiens a imposé un moratoire fragile sur les avancées rapides de l'exploitation minière en Haïti. Dans l'état actuel de la politique haïtienne, le dossier minier apparaît en suspens, bien qu'un simple décret puisse le relancer à grande vitesse.

Pour Andréanne Martel, du Centre interdisciplinaire de recherche en développement in-



Les mains d'un travailleur minier près de la capitale Port-au-Prince. Le Canada a financé 43% de la totalité des fonds mis à la disposition de l'instance haïtienne vouée à la modernisation de la loi minière d'Haïti entre 2009 et 2014.

HECTOR RETAMAL AGENCE FRANCE-PRESSE

ternational et société (CIRDIS), les modifications des codes miniers partout dans le monde vont dans le sens d'une libéralisation de plus en plus grande. Haïti est à inscrire dans ce paysage global transnational, qui fait une place de plus en plus belle aux minières, au détriment des intérêts locaux.

La transformation des politiques canadiennes d'aide internationale au profit d'actions vouées à la promotion d'intérêts financiers privés préoccupe aussi beaucoup Concertation pour Haïti. Cette nouvelle politique, adoptée récemment par le gouvernement de Stephen Harper, fait de l'«exploitation minière un enjeu central des rapports entre le Canada et Haïti».

Selon Gerardo Ducos, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avait consacré en 2009-2010 environ deux millions à des «efforts consacrés aux mines et à leur déve-

loppement». En 2014, ce chiffre était grimpé à 26 millions. Ce signal ne trompe pas sur les nouvelles intentions du Canada, dit-il.

«À Port-au-Prince, l'ambassade du Canada attend à bras ouverts les compagnies minières afin de les aider.» Pour le groupe Concertation pour Haïti, la situation dans ce pays durement éprouvé réclame davantage d'attentions d'un tout autre type, notamment en faveur de l'éducation, de la production alimentaire et de la consolidation de la structure étatique et des droits de l'homme.

## Eau potable

Nixon Boumba, coordonnateur du collectif Justice Mine en Haïti, explique pour sa part que les projets miniers, concentrés dans le nord du pays, des lieux très pauvres, mettent en péril des ressources en eau potable déjà très fragiles. «L'information n'est pas communiquée à la population»,

observe sur le terrain le sociologue Boumba. De plus, les mesures mises en place pour préserver l'environnement sont, pour ainsi dire, inexistantes, «alors que le pays est déjà plus que fragile, notamment à cause de la déforestation».

Le regroupement Concertation pour Haïti entend saisir dès que possible le nouveau gouvernement canadien de ces enjeux. Sous le règne des conservateurs, l'ACDI a été fusionnée avec le ministère des Affaires étrangères. La plateforme du Parti libéral du Canada en matière d'aide internationale n'a pas fait l'objet de discussions importantes durant la dernière campagne électorale. Pour l'instant, la politique mise en place sous les conservateurs continue donc de s'appliquer. Il n'a pas été possible hier d'obtenir des commentaires d'Ottawa à ce propos.

Le Devoir

ARABIE SAOUDITE

## Les «jeeps» canadiens seront bien armés

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Simple «jeep» ou machine de guerre? Le caractère inoffensif des véhicules blindés légers que le Canada vendra à l'Arabie saoudite est mis en doute. Environ 700 des appareils destinés au royaume saoudien seront équipés d'un système de tourelle-canon pouvant tirer des missiles guidés antichars. En campagne électorale, pourtant, autant Stephen Harper que Justin Trudeau avaient assuré que le contrat ne consistait qu'à fournir des capacités de transport.

C'est le quotidien *The Globe and Mail* qui a relayé une information jusqu'ici inconnue au Canada, mais diffusée dès 2014 en Europe. L'entreprise belge CMI a décroché un contrat de 4,9 milliards de dollars pour fournir à la canadienne General Dynamics Land Systems des systèmes de tourelle-canon qui seront installés sur 700 des véhicules blindés légers destinés à l'Arabie saoudite. Le site Internet de CMI explique que la tourelle 105 HP vendue «propose une capacité d'engagement exceptionnelle sur terrains difficiles, une capacité HE de feu indirect d'une portée de 10 kilomè-

«Cela suggère que ces véhicules seront plutôt utilisés à des fins de défense contre d'autres véhicules blindés»

David Perry, analyste militaire

tres, et [...] permet de détruire des blindés lourds à une distance de plus de cinq kilomètres».

Le contrat décroché par General Dynamics suscite la controverse depuis son annonce en 2014, à cause du bilan peu reluisant de l'Arabie saoudite en matière de respect des droits de la personne. En vertu d'une loi canadienne datant de 1947, un fabricant de matériel militaire doit obtenir l'aval du gouvernement fédéral avant d'exporter ses produits vers les pays «où les droits de la personne de leurs citoyens font l'objet de violations graves et répétées de la part du gouvernement, à moins qu'il puisse être démontré qu'il n'existe aucun risque raisonnable que les marchandises puissent être utilisées contre la population civile».

David Perry, analyste militaire à l'Institut canadien des

affaires mondiales, estime que l'ajout d'une tourelle-canon devrait paradoxalement calmer les craintes cinétoyennes. «Si vous achetez un canon qui a la capacité de tirer des missiles antichars, ce n'est pas le genre de chose que vous utiliserez contre des civils. [...] Alors, cela me suggère que ces véhicules seront plutôt utilisés à des fins de défense contre d'autres véhicules blindés.»

L'Arabie saoudite est critiquée ces jours-ci à cause d'une exécution de masse d'opposants au régime, qui enflamme le Moyen-Orient.

À cause d'ententes de confidentialité, on ignore exactement combien de véhicules seront achetés, mais certains parlent de milliers. Le contrat de 15 milliards de dollars est censé créer ou préserver 3000 emplois à London (Ontario).

Le *Globe and Mail* prétend que les acheteurs saoudiens recevront une formation en sol canadien pour utiliser les véhicules blindés. L'entreprise a refusé de confirmer cette information ou d'offrir davantage de détails. «General Dynamics Land Systems-Canada offre des formations taillées sur mesure aux clients qui contractent ce service», s'est borné à écrire un porte-parole.

David Perry rappelle que c'est une pratique courante dans l'industrie militaire d'offrir de la formation aux acheteurs. Si cela est si peu fréquent au Canada, c'est que l'industrie canadienne fabrique surtout des composantes. General Dynamics est pratiquement la seule à manifester un produit fini.

En campagne électorale, Stephen Harper avait soutenu que le contrat «n'est pas un contrat d'armement», mais un contrat de «véhicules de transport militaire». Justin Trudeau avait déclaré à l'émission *Tout le monde en parle*: «Ce ne sont pas des armes, ce sont des jeeps!» Le bureau du ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a refusé de commenter les nouvelles informations jeudi.

Le Devoir

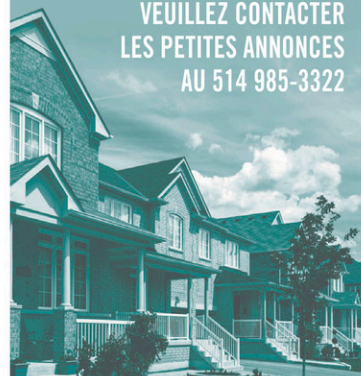
## Visites libres

CE SAMEDI DE 13 H À 15 H

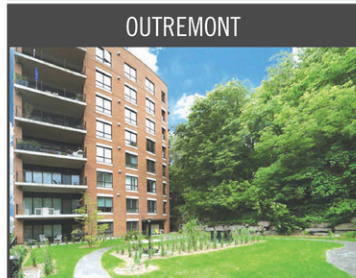


**123, VICTORIA OUEST**  
Au cœur de Scotstown, entre Sherbrooke et Lac-Mégantic. Restaurée en 2012-13 dans le respect du patrimoine. Cachet et clé en main! Intérieur en bois, acoustique extraordinaire, vitraux, poêle à bois. Portes, fenêtres, plomberie, électricité neuves. Entièrement isolée — une rareté! Idéale pour loft, café, atelier d'artiste ou bureau d'affaires.  
149 000 \$ + taxes. [paquettej@axion.ca](mailto:paquettej@axion.ca)

POUR ANNONCER  
DANS CETTE SECTION  
VEUILLEZ CONTACTER  
LES PETITES ANNONCES  
AU 514 985-3322



CE DIMANCHE DE 14 H À 16 H



**24 CH. BATES APP. 302**  
Adossé au boisé, le Bois de la colline est un secret bien gardé. Immeuble sécuritaire de 31 unités, bien administré. 1385 p.c., 3 chambres, 2 salles de bains, garage.  
569 000 \$ - MLS # 16854492  
CAROL NADON | JOËLLE GERVAIS  
514-271-2131  
courtiers immobilier



**598 AV. VICTORIA**  
Élegante Victorienne! Spacieuse, ensoleillée, rénover. Cachet d'époque, boiserie et moulures, vitraux, hauts plafonds. Belle cage d'escalier, puits de lumière. Prés écoles, parcs, collèges et services.  
1 595 000 \$ - MLS # 19765828  
CAROL NADON | JOËLLE GERVAIS  
514-271-2131  
courtiers immobilier

514 985-3322 - [petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)

## DOSSIER

## LE BUSINESS DE L'APPRENTISSAGE

Des soirs d'hiver aux «vacances» d'été, les offres de tutorat privé sont en pleine expansion au Québec et au Canada. Très populaire dans les communautés culturelles, cette industrie parallèle de l'éducation passe complètement sous le radar des gouvernements. Pression sur des «enfants-agendas» ou noble volonté de développer leur potentiel?

## À LIRE DEMAIN

UN DOSSIER DE  
JEAN-FRÉDÉRIC  
LÉGARÉ-TREMBLAY,  
SARAH R. CHAMPAGNE  
ET JACQUES NADEAU.

POUR LE TEXTE  
ET LE CONTEXTE

LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

## Nouvelle baisse des marchés après le chaos chinois

La Bourse de Toronto accuse un repli de 20 % depuis son sommet en septembre 2014

FRANÇOIS DESJARDINS

La panique boursière en Chine, où le tout nouveau système de coupe-feu s'est déclenché pour une deuxième fois, a de nouveau réussi à secouer jeudi les marchés mondiaux. La Bourse de Toronto, tirée vers le bas par la faiblesse des matières premières, accuse maintenant un recul de 20% depuis septembre 2014, ce qui correspond à la définition d'un marché baissier.

La Chine, deuxième économie mondiale, essaie de gérer son ralentissement économique et a dévalué le yuan récemment, mais ses efforts ont semé le doute lorsque ses autorités ont subitement décidé, jeudi, qu'il serait sage de mettre leur système de coupe-feu sur la glace pour l'instant.

Beaucoup plus délicat que celui en vigueur en Amérique du Nord, ce qui a étonné plusieurs observateurs, le système chinois mis en place récemment interromp les négociations pendant 15 minutes lorsque les pertes globales atteignent 5% et pendant la journée complète lorsqu'elles touchent 7%.

L'indice principal CSI 300, qui regroupe des entreprises inscrites à Shanghai et Shenzhen, a été mis au repos après seulement 29 minutes, pendant lesquelles il a sombré de 7,04%. Beaucoup plus petit que celui des grandes places boursières du monde, l'indice a tout de même inquiété les investisseurs un peu partout sur le globe, d'autant plus que le yuan a poursuivi sa chute.

Toronto et Wall Street ont subi un recul d'environ 2%, tout comme Londres, Tokyo et Paris. Le Nasdaq, à forte composante technologique, a perdu 3% et fait son entrée en territoire de correction, qu'on désigne comme un recul de plus de 10% par rapport à un récent sommet.

«Le marché boursier demeure attrayant sur

une période de cinq à dix ans, a dit le président de la société de placement Cote 100, Philippe Le Blanc. Cela dit, on pense aussi que, en ce qui concerne les rendements enregistrés depuis quelques années, il ne faut pas les extrapoler, ce ne sera pas aussi élevé», a-t-il ajouté, en mentionnant entre autres la faiblesse des taux dans le marché obligataire.

Le baril de Brent, référence mondiale du brut, a reculé de 47 cents à 33,76\$, alors que le WTI, référence nord-américaine, s'est replié de 70 cents à 33,27\$.

### Le dollar canadien

Fortement influencé par la direction des cours du pétrole, le dollar canadien a poursuivi la chute déjà bien entamée depuis quelques mois. Le huard a terminé la journée à 70,94 cents US, en baisse de 0,08 par rapport à mercredi.

Un dollar plus faible cause des maux de tête aux touristes qui voyagent à l'étranger et aux entreprises qui doivent importer leurs biens et services, mais il a ten-

dance à donner du souffle aux exportateurs, qui arrivent à écouler plus facilement leur production à l'étranger.

«Même si le Canada a une note de AAA auprès des agences et que les finances publiques sont relativement bonnes, la perception sur les marchés étrangers, c'est que son économie repose sur les ressources naturelles», a dit Clément Gignac, économiste en chef à l'assurance Industrielle-Alliance. La divergence entre les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine joue aussi un rôle. Cela dit, en fonction de la vigueur économique du pays, le dollar devrait plutôt se trouver autour de 83 ou 84 cents US, a-t-il rappelé.

Le Devoir

70,94

Le huard a continué de retraiter par rapport à la monnaie américaine, clôturant à 70,94 ¢ US, en recul de 0,08 ¢ US.



À Hong Kong, deux hommes passent devant un écran qui relaie les cotes de la Bourse.

## MARCHÉS BOURSISERS

<b>TORONTO</b> S&P TSX <b>12 448,21</b> ▼ -278,59 (-2,19%)	<b>New York</b> S&P 500 <b>1943,09</b> ▼ -47,17 (-2,37%)	<b>PÉTROLE</b> 33,24 -0,73 \$US (-2,15%)
	<b>NASDAQ</b> <b>4689,43</b> ▼ -146,34 (-3,03%)	<b>OR</b> 1109,00 +17,10 \$US (+1,57%)
	<b>DOW JONES</b> <b>16 514,10</b> ▼ -392,41 (-2,37%)	<b>DOLLAR CANADIEN</b> 70,94 -0,08 \$US (-0,11%)
		1\$US = 1,4096 <b>64,83</b> 1€URO = 1,5425

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT12448,21	-278,59	-2,19	293236	
S&P TX20	TX20	471,05	-10,52	2,18	112195
S&P TX60	TX60	730,36	-15,95	-2,14	145621
S&P TX60 Cap.	TX6C	807,63	-17,64	-2,14	145621
Cons. de base	TTCS	476,37	-3,40	-0,71	4201
Cons. discrét.	TTCD	154,21	-4,57	-2,88	11878
Énergie	TTEN	149,45	-6,56	-4,20	69763
Finance	TTFS	224,62	-4,94	-2,15	32518
Aurifère	TTGD	145,07	6,90	4,99	85985
Santé	TTHC	122,17	-5,56	-4,35	4362
Tech. de l'info	TTTK	50,94	-1,97	-3,72	9172
Industrie	TTIN	155,02	-3,94	-2,48	23982
Matériaux	TTMT	171,59	2,84	1,68	108478
Immobilier	TTRE	257,87	-7,00	-2,64	8925
Télécoms	TTTS	131,22	-1,32	-1,00	4875
Sev. collect.	TTUT	200,99	-6,41	-3,09	6569
Métaux/minerals	TTMN	304,39	-24,81	-7,54	23074

### TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	513,75	-6,62	-1,27	59893
-------------	----	--------	-------	-------	-------

### ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	59,34	0,05	0,08	1027
Canadian-Tire	CTC.A	109,50	-1,00	-0,90	364
Cogeco	CCA	60,50	-1,20	-1,94	124
Corus	CJR.B	10,70	-0,13	-1,20	368
Groupe TVA	TVA.B	4,11	-0,04	-0,96	6
Jean Coutu	PJC.A	17,93	0,06	0,34	337
Loblav	L	65,54	-0,18	-0,27	800
Magna	MG	49,74	-2,60	-4,97	1585
Metro	MRU	38,39	-0,34	-0,88	469
Quebecor	QBR.B	32,53	-1,21	-3,59	307
Rona	RON	11,52	-0,15	-1,29	150
Saputo	SAP	32,66	-0,62	-1,86	454
Shaw	SJR.B	23,49	-0,27	-1,14	1552
Dollarama	DOL	76,60	-1,46	-1,87	599
Tim Hortons	THI	99,00	0,00	0,00	0
Transat A.T.	TRZ	7,45	0,07	0,95	34
Yellow Media	Y	15,02	-0,16	-1,05	110

### ÉNERGIE

Cameco	CCO	15,48	-0,69	-4,27	1458
Canadian Natural	CNQ	27,53	-1,82	-6,20	3820
Canadian Oil Sands	COS	7,50	0,03	0,40	2974
Enbridge	ENB	43,70	-0,88	-1,97	2255
EnCana	ECA	6,61	-0,35	-5,03	5786
Enerplus	ERF	3,97	-0,28	-6,59	860
Pengrowth Energy	PGF	0,98	-0,05	-4,85	1299
Pétrolière Impériale	IMO	42,40	-1,24	-2,84	572
Suncor Energy	SU	33,30	-0,80	-2,35	3846
Enovus Energy	CVE	16,66	-0,67	-3,87	2357
TransCanada	TRP	42,94	-1,67	-3,74	1631
Valener	VNR	18,05	0,05	0,28	87

### FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	89,68	-1,60	-1,75	2100
B. de Montréal	BMO	73,52	-1,40	-1,87	2247
B. Laurentienne	LB	45,45	-1,53	-3,26	222
B. Nationale	NA	38,76	-0,64	-1,62	1510
B. Royale	RY	70,25	-1,32	-1,84	3626
B. Scotia	BNS	54,31	-0,85	-1,54	2524
B. TD	TD	51,03	-1,15	-2,20	3820
Brookfield Asset	BAM.A	40,51	-1,08	-2,60	1117
Cominar Real	CUF.UN	14,32	-0,42	-2,85	368
Corp. Fin. Power	PWF	30,52	-0,79	-2,52	606
Fin. Manuvie	MFC	18,86	-0,87	-4,41	6334
Fin. Sun Life	SLF	39,84	-1,93	-4,62	1816
Great-West Lifeco	GWG	33,03	-0,69	-2,05	388
Industrielle All.	IAG	41,87	-0,71	-1,67	166
Power Corporation	POW	27,60	-0,95	-3,33	819
IMX	X	37,48	-0,35	-0,93	113

### INDUSTRIELLES

Air Canada	AC	9,24	-0,46	-4,74	4036
Bombardier	BBD.B	1,30	0,01	0,78	9115
CAE	CAE	15,24	-0,23	-1,49	638
Canadian Pacific	CP	158,77	-6,16	-3,73	543
Chemin de fer CN	CNR	71,93	-1,52	-2,07	1518
SNC-Lavalin	SNC	39,02	-1,96	-4,78	839
Transcontinental	TCLA	16,78	-0,06	-0,36	345
TransForce	TFI	23,20	-0,47	-1,99	529

### ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU	118,19	-2,58	-2,14	459
Barrick Gold	ABX	12,34	1,15	10,28	8003
Goldcorp	G	17,94	1,32	7,94	5723
Kinross Gold	K	2,81	0,19	7,25	3648
Mines Agnico-Eagle	AEM	42,28	2,21	5,52	2061
Potash	POT	22,77	0,02	0,09	2860
Teck Resources	TCK.B	4,50	-0,43	-8,72	6983

### SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	36,72	-0,72	-1,92	1036
TransAlta	TA	4,23	-0,40	-8,64	1289

### TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	11,24	-1,10	-8,91	3204
CGI	GIB.A	52,97	-1,19	-2,20	727

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	53,88	-0,83	-1,52	1816
Manitoba Telecom	MBT	29,97	-0,38	-1,25	208
Rogers	RCL.B	47,68	-0,58	-1,20	1120
Telus	T	37,72	0,02	0,05	1732

### FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31,72	0,02	0,06	99
iShares MSCI	XEM	23,61	-0,72	-2,96	11
iShares MSCI EMU	EZU	33,14	-0,47	-1,40	10750
iShares S&P 500	XSP	22,29	-0,54	-2,37	792
iShares S&P/TSX	XIC	19,72	-0,43	-2,13	593

### LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

BARRICK GOLD CORP	ABX	12,34	1,15	10,28	8003
MANULIFE FINANCIAL	MFC	18,86	-0,87	-4,41	6334
CRESCENT POINT	CPG	13,08	-1,77	-11,92	5808
ENCANA CORP	ECA	6,61	-0,35	-5,03	5786
GOLDCORP INC	G	17,94	1,32	7,94	5723
iShares S&P TSX 60	XIU	18,36	-0,41	-2,18	4497
DETOUR GOLD CORP	DGC	16,64	1,28	8,33	4281
AIR CANADA	AC	9,24	-0,46	-4,74	4036
SUNCOR ENERGY INC	SU	33,30	-0,80	-2,35	3846
CANADIAN NATURAL	CNQ	27,53	-1,82	-6,20	3820

### LES GAGNANTS EN %

HORIZONS BETAPRO	HVU	44,20	7,73	21,20	630
S&P TSX GLOBAL	HGU	20,57	1,95	10,47	1074
BARRICK GOLD CORP	ABX	12,34	1,15	10,28	8003
CENTERRA GOLD INC	CG	7,76	0,69	9,76	1379
HB NYMEX NG BULL	HNU	15,04	1,27	9,22	1547
HB S&P TSX BEAR	HED	24,02	1,86	8,39	105
DETOUR GOLD CORP	DGC	16,64	1,28	8,33	4281
GOLDCORP INC	G	17,94	1,32	7,94	5723
SILVER WHEATON	SLW	18,32	1,09	6,33	2527
PRETIUM RESOURCES	PVG	7,90	0,42	5,61	471

### LES PERDANTS EN %

DIVIDEND GROWTH	DGS	5,48	-0,97	-15,04	175
CRESCENT POINT	CPG	13,08	-1,77	-11,92	5808
INTERFOR CORP	IFP	11,16	-1,33	-10,65	616
HORIZONS BETA	HGD	9,24	-1,08	-10,47	1456
HORIZONS BETAPRO	HVI	8,10	-0,91	-10,10	1945
HB NYMEX NG BEAR	HND	16,30	-1,68	-9,34	1317
BONTERIA ENERGY	BNE	14,52	-1,45	-9,08	274
BLACKBERRY LTD	BB	11,24	-1,10	-8,91	3204
SECURE ENERGY	SES	6,62	-0,63	-8,69	1175
HB S&P TSX BULL	HEU	6,57	0,80	-8,37	423

### LES GAGNANTS EN \$

HORIZONS BETAPRO	HVU	44,20	7,73	21,20	630
FRACO-NEVADA CORP	FNV	69,58	2,43	3,62	1145
AGNICO EAGLE MINES	AEM	42,28	2,21	5,52	2061
S&P TSX GLOBAL	HGU	20,57	1,95	10,47	1074
HB S&P TSX BEAR	HED	24,02	1,86	8,39	105
GOLDCORP INC	G	17,94	1,32	7,94	5723
DETOUR GOLD CORP	DGC	16,64	1,28	8,33	4281
HB NYMEX NG BULL	HNU	15,04	1,27	9,22	1547
BARRICK GOLD CORP	ABX	12,34	1,15	10,28	8003
SILVER WHEATON	SLW	18,32	1,09	6,33	2527

### LES PERDANTS EN \$

VALEANT	VRX	137,38	-6,72	-4,66	495
CCL INDUSTRIES INC	CCL.B	220,47	-6,58	-2,90	117
CANADIAN PACIFIC	CP	158,77	-6,16	-3,73	543
ENGHOUSE SYSTEMS	ESL	67,95	-4,81	-6,61	132
CONCORDIA HEALTH	CXR	52,26	-4,64	-8,15	617
LINAMAX CORP	LNR	65,05	-3,72	-5,41	365
METHANEX CORP	MX	39,19	-3,30	-7,77	307
WEST FRASER TIMBER	WFT	45,88	-2,78	-5,71	319
MAGNA INTL INC	MG	49,74	-2,60	-4,97	1585
AGRIUM INC	AGU	118,19	-2,58	-2,14	459

Consultez toutes les cotes boursières sur [www.decisionplus.com](http://www.decisionplus.com)

INDICES QUÉBÉCOIS				
Indice	Fermature	var. pts	var. %	
IQ30	2072,69	-38,94	-1,84	
IQ120	2086,10	-38,10	-1,79	

## Les prix alimentaires mondiaux ont chuté de près de 20 %

Paris — Les prix des principales denrées alimentaires ont reculé pour la quatrième année consécutive en 2015, la baisse atteignant près de 20% et touchant toutes les catégories de produits agricoles, a annoncé jeudi l'Organisation

# ÉCONOMIE



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

François J. Coutu, président et chef de la direction de PJC

## PJC juge « imprévisible » le gouvernement de Philippe Couillard

Le pharmacien est satisfait de ses résultats, obtenus en dépit des changements réglementaires

LIA LÉVESQUE

L'environnement législatif et réglementaire au Québec a un peu bousculé l'industrie pharmaceutique au cours des derniers mois, mais le Groupe Jean Coutu estime malgré tout avoir réussi à tirer son épingle du jeu au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016.

Pour l'avenir à moyen terme, cependant, il faudra voir comment cet environnement changera, a laissé entendre la direction de l'entreprise, jeudi, à l'occasion d'une conférence téléphonique avec les analystes.

La direction de la société a été maintes fois interrogée sur les répercussions de deux projets de loi ou de règlement du gouvernement du Québec sur l'industrie et sur les négociations qui ont eu cours avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.

Un de ces projets de loi suspend pour une période de trois ans le plafond de 15% des ristournes versées aux pharmaciens propriétaires par les fabricants de médicaments génériques. L'autre devrait permettre au ministère de la Santé et des Services sociaux de lancer un appel d'offres pour les fabricants et grossistes de médicaments génériques afin d'établir des prix et des conditions de distribution.

Invité à qualifier les relations entre le ministère de la Santé et l'industrie pharmaceutique, le président et chef de la direction, François J. Coutu, a répondu en un seul mot: «Imprévisible». Et à d'autres questions similaires, il a répondu qu'«avec ce gouvernement, c'est difficile à dire».

M. Coutu a aussi parlé d'un «contexte réglementaire particulièrement contraignant dans

notre secteur d'activités».

Malgré cet environnement changeant, il estime que le Groupe Jean Coutu a su tirer son épingle du jeu. «Dans un contexte de forte compétition, nos résultats sont très bons. Nous allons trouver notre place au soleil parce que nous sommes mieux préparés que nos concurrents», a-t-il commenté.

Ainsi, l'entreprise affiche un bénéfice net de 57,8 millions pour son trimestre qui a pris fin le 28 novembre 2015, soit 31¢ par action, comparativement à un bénéfice net de 56 millions ou 30¢ par action pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Entre autres défis, la suspension pour trois ans du plafond de 15% de la ristourne versée aux pharmaciens propriétaires par les fabricants de médicaments génériques aura pour effet de diminuer la rentabilité de Pro Doc, la filiale de l'entreprise qui fabrique justement des médicaments génériques.

«Probablement que les marges vont diminuer dans l'avenir», a indiqué M. Coutu.

En conséquence, la direction espère trouver des moyens pour économiser le plus possible afin d'atténuer les répercussions sur ses marges de profit.

Pendant ce troisième trimestre aussi, les revenus sont passés de 736,7 à 749,2 millions, une croissance de 1,7%.

L'augmentation est attribuable à la croissance générale du marché, malgré l'impact déflationniste de l'augmentation de volume des ordonnances de médicaments génériques — qui sont moins coûteux que les médicaments d'origine — ainsi que des réductions de prix des médicaments génériques.

La Presse canadienne

BANQUE DU CANADA

## Les Canadiens doivent prendre leur mal en patience

L'économie s'ajustera au choc pétrolier, dit Stephen Poloz, qui espère tout de même le soutien d'Ottawa, sans exclure une baisse des taux d'intérêt



FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE

Stephen Poloz a évoqué le recours à des outils « traditionnels et non traditionnels » pour placer l'économie sur la bonne voie.

ÉRIC DESROSIERS

La dépréciation de sa devise et le temps devraient permettre au Canada de passer au travers des difficiles ajustements économiques imposés par l'effondrement des prix du pétrole, estime le gouverneur de sa banque centrale, Stephen Poloz. Un coup de pouce des gouvernements sera toutefois aussi le bienvenu, comme peut-être une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

La dégringolade du dollar canadien à un niveau où on ne l'avait pas vu depuis 13 ans est à la fois une conséquence de la chute des cours des matières premières et son meilleur remède, a-t-il expliqué jeudi, lors d'un discours prononcé à Ottawa. Bien qu'elle fasse aussi augmenter le prix des biens importés, la dévaluation du huard aide les autres exportateurs canadiens à prendre la relève sur les marchés étrangers. On observe d'ailleurs déjà une augmentation des exportations de machines, de produits pharmaceutiques et de matériel aérospatial, a noté le banquier central.

«Cependant, il faudra du temps avant que ce processus naturel ne se traduise par un accroissement des dépenses d'investissement et la création d'emplois», le tout pouvant prendre de trois à cinq ans.

Et puis, l'effet de richesse des matières premières était tel qu'on n'empêchera pas que l'économie tout entière y perdra malgré tout au change un peu plus de 50 milliards par année ou l'équivalent de 1500\$ par Canadien, a-t-il averti. «Il n'existe pas de mesure de politique simple dans cette situation», a prévenu Stephen Poloz. Le processus d'ajustement économique peut être difficile et pénible pour les gens, et il existe des politiques pouvant aider à amortir ces effets, mais les ajustements devront être opérés tôt ou tard.»

### Coup de pouce des gouvernements

Néanmoins, le jeu du taux de change flexible du dollar canadien n'est pas une panacée, a-t-il fait savoir. D'autres mesures pourraient être déployées, «y compris l'adoption de politiques budgétaires et des mesures destinées à rendre les marchés du travail plus souples».

Stephen Poloz a expliqué, en

conférence de presse, qu'il allait attendre les détails des dépenses d'infrastructures et des baisses d'impôt promises par le nouveau gouvernement Trudeau avant d'essayer d'en estimer les possibles effets sur la croissance. Mais une amélioration des infrastructures est généralement une bonne nouvelle, a-t-il dit.

La Banque du Canada a tâché de faire sa part aussi en abaissant à deux reprises son taux directeur l'an dernier, de 1% à 0,50%. Exposée à une économie en meilleure santé, la Réserve fédérale américaine a fait, quant à elle, le mouvement inverse en entreprenant, le mois dernier, le relèvement de son propre taux.

### Nouvelle baisse de taux?

Cette divergence de politique pourrait poser un problème au Canada, puisque ses taux d'intérêt à long terme ont eu tendance dans le passé à emboîter le pas à ceux aux États-Unis, a noté Stephen

### L'ajustement

pourrait

prendre

entre trois

et cinq ans, dit

Stephen Poloz

Poloz. «La Banque du Canada n'a pas beaucoup d'influence directe sur les taux d'intérêt à long terme, a-t-il admis. Cependant, elle exerce un contrôle serré sur son taux directeur» et dispose aussi «d'un certain nombre [d'autres] outils, traditionnels et non traditionnels», a-t-il précisé.

Le gouverneur s'est bien gardé d'en dire plus. Le mois dernier, il avait expliqué que, à l'instar d'autres banques centrales, il pourrait au besoin faire passer son taux directeur dans la zone négative jusqu'à environ -0,50%.

«Cela semble clairement un avertissement que, si les taux des obligations canadiennes suivent ceux aux États-Unis, la Banque est prête à assouplir sa politique de nouveau», a estimé l'économiste de la Banque de Montréal, Benjamin Reitzes. Son confrère de la Banque TD, Brian DePratto, prévoit malgré tout que les taux de la banque centrale canadienne resteront inchangés «jusqu'en 2017».

Stephen Poloz a promis une analyse plus complète des perspectives économiques et financières canadiennes dans le prochain rapport sur la politique monétaire, prévu dans deux semaines.

Le Devoir

## Ottawa étudie toujours la demande de Bombardier

Longueuil — Le gouvernement fédéral examine toujours la demande d'aide financière de Bombardier et ne veut pas avancer de date sur une éventuelle annonce.

De passage jeudi à l'Agence spatiale canadienne, à Saint-Hubert, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Navdeep Bains, a expliqué que son gouvernement était bien conscient de l'importance de l'industrie aéronautique dans la

région métropolitaine. Mais il a réitéré que la décision finale devrait être avantageuse pour les contribuables canadiens.

L'aéronautique, qui contribue à hauteur de 29 milliards à l'économie canadienne, emploie 180 000 personnes au pays, dont 40 000 dans la grande région de Montréal.

Le chef de la direction de Bombardier, Alain Bellemare, a demandé l'aide financière du nouveau gouvernement fédéral en novembre dernier.

Un peu plus tôt, en octobre, le gouvernement du Québec avait injecté 1,3 milliard dans Bombardier afin de l'aider à compléter son programme d'avions de la CSeries. Le ministre québécois de l'Économie, Jacques Daoust, avait alors signalé qu'il s'attendait à ce qu'Ottawa investisse lui aussi dans ce fleuron de l'économie du Québec.

Personne n'a voulu dévoiler quelle somme Bombardier a demandée en novembre à Ot-

tawa, mais le premier ministre Justin Trudeau, député montréalais, a déjà prévenu que son gouvernement voulait d'abord obtenir de l'entreprise un solide plan d'affaires avant d'y injecter des fonds publics.

M. Trudeau affirmait en novembre que son gouvernement ne financerait pas un tel projet d'affaires de manière émotive ou à des fins de politique partisane.

La Presse canadienne



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre canadien de l'Innovation, de la Science et du Développement économique, Navdeep Bains, regarde une maquette de la Station spatiale internationale que lui montre un employé de l'Agence spatiale canadienne, à Saint-Hubert, où le ministre s'est rendu jeudi.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2016-01-06

649 02 35 37 20. compl. Québec 13 14 19 42 compl. 39 43 44 24 35 45

Prochain gros lot (approx.): 7 000 000 \$  
1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$  
07902756-01

Extra 7177714

Ce soir, 44 MILLIONS \$ (approx.)

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Sophie DOWNS M.Ps.

Psychologue clinicienne  
Médiatrice familiale

Membre O.P.Q.  
et R.C.P.O.S.S.

• psychothérapie individuelle  
• psychothérapie conjugale  
• médiation familiale

T 514 861-0630

## ÉDITORIAL

22 FEMMES AU SÉNAT ?

## L'oubli fédéral

La proposition de nommer en un bloc 22 femmes au Sénat a été accueillie très favorablement dans une partie de l'opinion. Avec raison. La parité est un objectif important. L'enthousiasme ne doit toutefois pas nous aveugler: il y a quelque chose de profondément pourri dans cette institution, notamment son aspect non fédéral; tare que la parité ne réglerait évidemment pas.

Le Sénat est sans doute l'organe parlementaire qui a fait couler le plus d'encre depuis la création du Dominion, en 1867. Dès après la Confédération, «le Sénat a rapidement fait l'objet de critiques et de propositions de réforme», rappelaient les juges de la Cour suprême dans leur renvoi sur le sujet, en 2014. Il est cocasse, ces jours-ci, de relire le regretté Jean-Paul L'Allier qui, dans une chronique parue le 9 mars 1985 dans *Le Devoir*, estimait que la réforme du Sénat ne pouvait plus attendre: «Il est en effet douteux que les Canadiens aient encore longtemps les moyens d'entretenir à grands frais cette institution.» Il proposait un Sénat électif, composé d'une chambre francophone et d'une chambre anglophone. Vraiment, il y a un cimetière (imaginaire) gigantesque où gisent d'incommensurables propositions de réforme du Sénat...



ANTOINE ROBITAILLE

Cette institution décevante, difficilement réformable en raison de la glaciation constitutionnelle post-1982, serait-elle meilleure si elle était composée à moitié de femmes? Certes, toute institution démocratique — et le Sénat en est une, malgré les apparences — devrait tendre vers la parité. «À compétences égales, à talents comparables, il est bon que, dans la société, on conjugue l'expérience différenciée des hommes et des femmes et que la plupart des fonctions, des tâches et des responsabilités ne s'enferment pas dans un univers monosexuel», écrivait Sylviane Agassinski dans son plaidoyer pour la parité en France, en 1998 (*Politique des sexes*, Seuil). Il ne s'agit donc pas de dire que les femmes sont plus morales que les hommes ou qu'elles procurent des «valeurs plus humaines», comme l'avait affirmé la ministre Michèle Courchesne, le jour où, en 2007, Jean Charest annonça son cabinet paritaire. L'«homme» — en son sens universel — «est double et non simple, divisé et non un», insistait Agassinski. Caricaturons: il y a des Mike Duffy et des Pamela Wallin. Deux sénateurs pris à peu près de la même manière, la main dans le sac.

Par ailleurs, la parité telle qu'elle est demandée par le groupe des 80 féministes menant la «Campagne en faveur d'un Sénat égal au Canada» n'éliminerait aucunement une des principales tares de cette institution: son caractère non fédéral. Comme le faisait remarquer, dans notre page Idées (8 décembre), Karine Millaire, doctorante en droit constitutionnel à l'Université d'Ottawa, le gouvernement Trudeau a erré en agissant unilatéralement, peu après son élection. Le Sénat devait (et devrait) être une chambre des provinces. Or la ministre Maryam Monsef a annoncé, fin novembre, un comité de nomination pour les postes à pourvoir au Sénat, mais où les représentants provinciaux seront minoritaires. Le gouvernement du Québec a mis du temps, mais il a fini par protester, discrètement, le 18 décembre, dans une lettre où il a réclamé que le rôle confié aux provinces soit plus grand. La parité doit être un horizon, mais auparavant, il faudrait au moins «fédéraliser» le processus de nomination imposé par Ottawa. Après tout, dans sa lettre adressée à Philippe Couillard, le 21 août, Justin Trudeau écrivait: «Il nous faut constamment revenir à l'esprit fédéral: cette idée que nous devons travailler ensemble, dans le respect des différences, pour atteindre nos objectifs communs.»

PATRIMOINE

## Tout dégradé

Une église moderne la semaine dernière, une résidence historique hier, la Maison Alcan, le Domaine-de-L'Estérel il y a quelques mois... Tous des bijoux, tous menacés. En dépit des classements, des protestations, des propositions, notre patrimoine immobilier reste toujours le grand sacrifié de la gestion des affaires publiques. Rapport à l'argent, bien sûr.

«On peut se demander si les municipalités sont vraiment les bonnes gardiennes du patrimoine», s'interrogeait la directrice générale d'Action patrimoine, Emilie Vézina-Doré, dans l'article du *Devoir* consacré aux menaces de démolition qui planent sur la maison Chénier-Sauvé, à Saint-Eustache, lieu qui a vu succéder des figures politiques majeures du Québec. La question est fondamentale, car le conflit d'intérêts est là. À part quelques esprits éclairés (merci, Jean-Paul L'Allier), que veut un maire au Québec? N'importe quoi qui lui coûtera peu (sus à l'entretien, surtout des vieilles affaires!) et rapportera (vive les taxes!).

Ceci explique qu'à Saint-Jean-sur-Richelieu, la très originale église Saint-Gérard-Majella, tout en courbes, devra céder la place à un complexe de 104 appartements. Elle est pourtant l'une des rares églises du Québec à avoir reçu la cote A du Conseil du patrimoine du religieux, ce qui la classe dans la même catégorie que la basilique Notre-Dame de Montréal. On rapprochera le sort de cette église moderne à celui d'une autre, Notre-Dame-de-Fatima, elle aussi construite en 1962 dans ce qui s'appelaient alors Jonquière, elle aussi saluée pour son architecture audacieuse, reconnue même en 2006 comme «site du patrimoine» par la Ville de Saguenay. Sa démolition est pourtant imminente, histoire d'y construire en lieu et place 48 maisons de ville, sans sous-sol. Autant dire sans vision.

Mais la vision coûte cher et, de toute manière, un nombre effarant d'élus s'en moquent. À Saint-Jean, par exemple, le maire n'a même pas daigné répondre à une lettre envoyée il y a des mois par un organisme de protection du patrimoine. À Québec, le maire Régis Labeaume rétorquait ainsi, cet automne, à une citoyenne soucieuse d'urbanisme qui s'inquiétait de la densification de son quartier, Sillery: «C'est cette arrogance-là et cette suffisance-là, bourgeoises au possible, qui irritent toute la population.»

Alors non, tout cela n'a pas rapport à l'argent: on en trouve bien pour les arènes, chéris des élus et des «populations». C'est toujours le beau qui dérange, vite catalogué snob, comme si ce Québec n'arrivait jamais à se convaincre de son envergure et de sa maturité. Alors on laisse les choses se dégrader, ce qui justifie ensuite de tout raser. Nous manquons de racines, au fond; pire, nous n'en voulons pas.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Adjoints NELLIE BRIÈRE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

## Notre Périclès moderne

Tous honorent la mémoire de Jean-Paul L'Allier, illustre maire de notre capitale nationale de 1989 à 2005. Les éloges sont unanimes à évoquer sa passion agissante pour donner par la voie démocratique un essor à la modernité, à la beauté, à la fierté et à la culture de notre ville qu'il comparait à «une ville bombardée».

J'étais tout ouïe lors de sa dernière entrevue à la télévision avec Bruno Savard, où il relatait son passé comme maire de Québec. Je me souvenais nostalgique et témoin admirative de ses édificatoires visionnaires bravant craintes et préjugés, stoïque devant les insultes. Quand le journaliste fit délicatement allusion à son projet de grand escalier reliant la basse ville à la haute ville à l'occasion des fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, projet acclamé par les citoyens, mais tristement avorté, l'ex-maire a répondu «Le fédéral n'a pas voulu... sur un ton sec et dépité non moins chargé de sens, de quoi, je pense, stimuler ses ardeurs indépendantistes enracinées tout au long de son brillant mandat.

Que le règne de ce dirigeant coura-

geux soit un modèle pour les timorés dont l'audace est retenue par des diktats venus de toutes parts.

Denise Rochette-Cossette

Québec, le 6 janvier 2016

## Le multiculturalisme et Angela Merkel

«Ceux qui fuient la guerre et les persécutions trouveront protection avec nous. Ceux qui trouvent refuge et protection avec nous doivent obéir à nos lois, à nos valeurs et à nos traditions. [...] Tout cela est de l'intégration. Tout cela est l'exact opposé du multiculturalisme», a déclaré la chancelière allemande, Angela Merkel, à l'occasion du congrès de son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le 4 janvier 2016.

Pourtant, de ce côté-ci de l'Atlantique, le Canada de Justin Trudeau, digne héritier du père du multiculturalisme, maintient le cap sur un multiculturalisme débridé, appuyé en cela par la Charte des droits et libertés, elle-même créée par Pierre Elliott Trudeau.

À mon sens, il apparaît que le Canada, y compris le Québec, doit s'inspirer des propos d'Angela Merkel en exigeant des

réfugiés qui affluent du Moyen-Orient qu'ils obéissent «à nos lois, à nos valeurs et à nos traditions», à défaut de quoi le patrimoine québécois se verra diluer dans une mer d'us et coutumes étrangers au grand dam de notre identité francophone.

Henri Marineau

Québec, le 5 janvier 2016

## Rendre la culture accessible à tous

Le gouvernement du Québec doit rendre la culture francophone davantage accessible à la communauté des personnes sourdes, devenues sourdes et malentendantes. Pour ce faire, il convient donc de légiférer de manière à ce que les distributeurs de films et exploitants de salles de cinéma soient contraints d'offrir à tous leurs clients qui le désirent l'accès à un système de sous-titrage en français pour tous les films dans toutes les salles de cinéma.

La technologie existe. À nous d'en assurer la distribution afin que tous puissent goûter aux produits de ce septième art que nous aimons tant.

Gilles Marleau,

Orléans, Ontario, le 30 décembre 2015

L I B R E O P I N I O N

## L'Université japonaise: vers un contre-modèle?

LAURENT TREMPÉ

Finissant à la maîtrise en administration publique à l'ENAP  
Chiyoda-ku, Tokyo

En juin dernier, le ministre de l'Éducation, de la culture, du sport, de la science et de la technologie (MEXT) du Japon, Hiroshi Hase, a déclaré que les universités nationales devaient abolir leurs facultés de sciences humaines, sociales et d'enseignement pour les convertir en facultés réputées plus «utiles» pour la société. Plusieurs voix se sont élevées au sein de la société civile pour décrier cette déclaration. Devant la levée de boucliers causée par la déclaration du ministre, le MEXT est passé en gestion de crise en expliquant *ad nauseam* que le mot «abolir» renvoyait uniquement aux cours d'enseignement qui ne conduisaient pas à l'obtention d'une licence d'enseignant. Cependant, pour le Conseil scientifique du Japon (CSJ), la délicate question de l'avenir des universités demeure entière.

Le contenu du *Third Mid-Range Target and Plan* du MEXT, un plan national de restructuration des universités, prévoit entre autres des changements majeurs dans le mode de financement de celles-ci. En octobre dernier, un comité relevant du conseil fiscal du ministère des Finances du Japon a proposé de diminuer le financement universitaire de 1% par année entre 2016 et 2031. Le comité recommande de pallier cette réduction en augmentant les droits de

scolarité des étudiants. À terme, les droits de scolarité des jeunes Japonais oscilleraient autour de 930 000 ¥ (environ 11 000\$CAN) annuellement, une augmentation d'environ 70% par rapport au montant de 2015.

Les représentants des milieux de l'éducation et de la société civile se sont montrés très inquiets au sujet des transformations des universités que le gouvernement de Shinzo Abe propose. Dans un communiqué diffusé le 3 août 2015, l'International Social Science Council (ISSC) s'est dit «gravement préoccupé» par les plans de réorientation des universités du Japon et a tenu à rappeler que les sciences sociales jouent un rôle crucial dans le développement de la pensée critique et de la compréhension des sociétés contemporaines. Or, pour le MEXT, le salut du Japon passe par le développement des facultés de sciences pures et de savoir très spécialisé, comme la médecine, la science et le génie.

Le gouvernement Abe explique son action en invoquant les transformations profondes auxquelles le Japon fait présentement face: population vieillissante, perspective démographique décroissante, endettement national très élevé, perte de productivité sur les marchés mondiaux et problèmes écologiques. S'il semble y avoir consensus entre la société civile et le gouvernement sur ces constats, le CSJ juge que le Japon ne peut plus faire l'économie d'un grand forum réunissant le monde universitaire, les gens d'affaires et le public en

général, afin de décider collectivement du sort des universités.

## L'intérêt pour le Québec

Le Québec pourrait tirer des enseignements très pertinents de l'expérience japonaise, notamment parce que des débats analogues au sujet de l'éducation reviennent périodiquement dans l'actualité. Le Japon fait aujourd'hui le pari qu'une main-d'œuvre hautement spécialisée contribuera à la croissance de son économie. Il fait figure de laboratoire *in vivo* de la réorientation de la mission de l'Université vers les besoins de l'économie de marché.

Pour le moment, il est trop tôt pour prévoir comment le gouvernement japonais et les associations de la société civile (milieu de l'éducation, milieu des affaires, etc.) régleront le différend dans lequel ils semblent enlisés. Le grand forum sur l'éducation réclamé par le CSJ pourrait être une piste de solution pour dénouer l'impasse, mais il y a un risque que celui-ci ne soit instrumentalisé qu'à des fins de relations publiques par le gouvernement de Shinzo Abe.

À moyen et à long terme, il serait intéressant de voir quels seraient les impacts sociaux, économiques et politiques des transformations imposées aux universités japonaises. Il serait aussi intéressant de voir dans quelle mesure l'hostilité évidente du gouvernement envers les sciences sociales apporterait des bénéfices à l'économie et à la compétitivité du Japon sur les marchés mondiaux.

## IDÉES

JEAN-PAUL L'ALLIER 1938-2016

## De Québec à Bordeaux

Entre local et international, il ne manqua pas de porter son regard hors les murs

JACQUES PALARD

Directeur de recherche émérite au Centre national de recherche scientifique (CNRS) Université de Bordeaux

La Ville de Bordeaux vit avec émotion la disparition de Jean-Paul L'Allier, qui fut l'homme d'un très actif, fécond et, à bien des égards, exemplaire partenariat entre sa ville de Québec et la métropole de l'Aquitaine. D'abord avec Jacques Chaban-Delmas, puis avec Alain Juppé, il a impulsé une ambitieuse coopération qui continue d'associer, bien au-delà des seuls élus, de larges pans de la population et des institutions des deux villes, dans les domaines de l'action culturelle, de la formation des jeunes, du développement économique ou de la recherche universitaire.

Il a ainsi été l'un des principaux acteurs de l'instauration, dès 2001 et selon un rythme bis-annuel, des Rencontres Champlain-Montaigne, qui impliquent les deux villes, les régions de Québec et l'Aquitaine ainsi que l'Université Laval et l'Université de Bordeaux. Ces Rencontres, depuis lors, ont maintes fois donné lieu à une claire concrétisation de leur fondement statutaire, adopté à Québec le 1<sup>er</sup> février 2000: «*À la base des Rencontres se trouve la volonté de provoquer des conférences cohérentes et intégrées, de nature universitaire, qui constitueront un nouvel axe de communication entre les partenaires socio-économiques et l'université, au sein des espaces urbains et régionaux concernés.*»

Parmi les thèmes qui ont été ainsi traités, on peut noter les relations entre les villes, les régions et les universités, les défis liés au vieillissement, les projets innovateurs des jeunes, l'immigration et l'intégration, les enjeux sociétaux des cultures numériques.

Il est légitime de tenir pour l'un des effets majeurs et durables de ces rencontres l'établissement de relations très étroites entre les universités des deux villes, qui se considèrent désormais comme «*universités sœurs*», aux plans de la recherche comme de l'enseignement: la création, en mars 2015, de l'Alliance Bordeaux-Laval Innovation traduit la volonté de passer d'une collaboration universitaire «*classique*» à une stratégie concertée de développement socio-économique.

Cette coopération est l'un des fruits emblématiques de l'engagement dont a fait preuve Jean-Paul L'Allier, qui a su constamment allier action et réflexion et, plus précisément, action locale et pensée globale. La fécondation mutuelle de cette double disposition, on en trouve une forte traduction dans les fonctions qu'il a exercées au poste de ministre libéral des Affaires culturelles, à compter de 1975. Le document *Pour l'évolution de la politique culturelle* publié dès l'année suivante vise à «*rétablir une communication franche, directe, efficace et constante entre tous ceux qui font et vivent la culture québécoise*» et à «*renoncer à l'action centralisatrice et uniformisatrice inspirée du rêve utopique d'un pays uniformément bilingue et multiculturel*» en mettant fin à «*la désuétude des moyens de l'État québécois*».

La capacité réflexive de Jean-Paul L'Allier se lit également dans les quelque 150 substantielles chroniques hebdomadaires qui paraissent dans *Le Devoir* au milieu des années 1980



En 1996, le maire de Bordeaux, Alain Juppé, est venu visiter son homologue de Québec.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

et dont une cinquantaine sont publiées en 1987 aux Éditions Boréal Express.

## Le monde urbain, enjeu central

Ces années-là verront Jean-Paul L'Allier occuper, à compter de 1989, le poste de maire de Québec, où il s'attache, quatre mandats durant, à faire mentir le constat qu'il fait dans l'une de ses chroniques du *Devoir*: le pouvoir local est en fait un non-pouvoir et la politique municipale n'est que de troisième zone.

La métaphore à laquelle il recourt ne manque d'ailleurs pas de sel dans une province longtemps dominée par l'Église catholique: «*On se comporte un peu comme si les politiciens fédéraux étaient nos évêques, nos députés et ministres provinciaux, nos curés et nos vicaires, et ceux qui œuvrent et besognent au niveau local, les frères et sœurs œuvrant au plus bas palier de la grande communauté politique.*»

Son action municipale sera portée par un défi constant: faire accéder le territoire local (urbain, en ce qui le concerne) au statut d'enjeu central et le constituer en niveau de traitement synthétique et prospectif des problèmes. Le mensuel *L'actualité* de février 1990 donne comme titre à la très disputée élection municipale de novembre 1989 à Québec: «*La fierté à un maire*»... Un maire qui ne manque pas, en outre, de porter son regard hors les murs. Celui qui fut le premier secrétaire général de l'Of-

fice franco-québécois pour la jeunesse (1968-1970) et le délégué général du Québec à Bruxelles (1981-1984) ne peut que continuer à penser et à agir «*international*», dimension qui devient une composante à part entière de son mode de gouvernement municipal puis métropolitain. Les années 1990 le verront d'ailleurs présider aux destinées de l'Organisation des villes du patrimoine mondial, et la création du Bureau des relations internationales aura constitué l'une de ses toutes premières décisions à l'hôtel de ville de la Vieille Capitale.

Dans ce dispositif, Bordeaux a occupé précisément une place de choix. La visite à Québec, en 1996, d'Alain Juppé, devenu presque simultanément l'année précédente maire de Bordeaux et premier ministre, est l'occasion du renouvellement d'un jumelage demeuré actif, mais désormais placé sous le signe d'une amitié partagée. En réponse au discours que j'ai eu le redoutable honneur de prononcer lorsque lui fut remis le doctorat *honoris causa* de l'Université de Bordeaux en octobre 2002, Jean-Paul L'Allier s'est estimé autorisé à dénoncer, en présence de son *alter ego*, la pratique bien française du cumul des mandats politiques. Par-delà une simple remarque malicieuse à l'égard de son partenaire privilégié, on peut y voir l'expression franche et délibérée de sa haute conception des fonctions électives et représentatives.

## Les années qui venaient

Le métier d'écriture de Jean-Paul L'Allier

FRANÇOIS ARCAND

Québec

Monsieur Jean-Paul L'Allier est parti. Sont aussi derrière nous «*les années qui venaient*» lorsque *Le Devoir* publiait ses textes d'opinion. C'était sociétal, poli, sobre et précis; ce n'était jamais réduit à une commodité simplifiée. L'homme savait harnacher le bétail rétif que sont long terme, ad-verbis, incertitude, mots de quatre syllabes et questions ouvertes. J'étais lecteur, comme d'autres.

Puis, en 1985 et 1986, j'ai compris ce qu'était le geste d'écrire à force de regarder M. L'Allier accoucher de ses chroniques hebdomadaires. Il décidait du sujet, parfois en fouillant le petit carnet tiré de sa poche, et commençait à la main sur une tablette de son papier à en-tête, un papier lourd, presque un carton, de couleur ocre pâle et à la texture agréable. Sa secrétaire décryptait le premier jet et le portait sur une mécanique de traitement de texte ultramoderne (la mémoire: de grands

«*C'était sociétal, poli, sobre et précis; ce n'était jamais réduit à une commodité simplifiée*»

disques souples), puis imprimait en double interligne une feuille de papier blanc qui aurait une existence traumatisante mais très éphémère. M. L'Allier avait pour ses propres mots l'indifférence du sculpteur pour la pierre. Il les charcutait, augmentait et modelait, migrant des paragraphes entiers à l'aide de flèches et noircissant d'annotations les marges.

Les vies politiques de M. L'Allier ont montré qu'il savait décider, faire faire, réaliser, durer. Mais pour apprécier l'extraordinaire qualité de sa parole de chroniqueur, il faut se rappeler que *Les années qui viennent* ont été écrites sur la mince ligne que traçait l'actualité de la semaine entre la neutralité requise par les clients de son bureau d'études et la rancune viscérale de sa première tribu poli-

tique, trahie par son OUI au référendum. Une ligne qui souvent mena ses chroniques à une conclusion en forme de «*peut-être devrait-on...*». Une manière de «*nous*», respectueux, inclusif, collectif.

À travers les portes vitrées de son bureau de consultant sur la rue Saint-Paul, à Québec, on apercevait au fil de la semaine naviguer sur son bureau cette chose mince, grise et barbouillée de bleu qui détonnait parmi les rapports en cours, proprement empilés devant lui, couverts et reliés de brun. C'était une chose organique, un oiseau malade, une esquisse de maître avant les couleurs, une promesse lourde à tenir, un casse-tête encore incomplet.

Je crois que M. L'Allier a su écrire notre temps à venir à l'aune de la société entière plutôt qu'en tenant de tel ou tel groupe. Je crois

aussi que se sachant en retrait du service public, il s'est sciemment adressé aux institutions plutôt qu'à leurs dirigeants. Réserve, élévation, intelligence: ainsi la dignité traverse les déserts.

## Beaux et lisses

De jet en jet, la copie s'épurait jusqu'au moment libérateur où les feuillets blancs étaient transmis à Montréal. Ils revenaient, cadrés dans *Le Devoir*, beaux et lisses comme des photos de première communion, révéler sur quoi M. L'Allier avait planché la semaine d'avant.

Choses apprises de M. Jean-Paul L'Allier: a) écrire est un geste privé; b) bien écrire use la résilience, parfois jusqu'à faire mal; c) le partage vaut la sueur d'écrire.

Un soleil de feu se couche sur le fleuve à l'instant où je termine ce texte. Les passagers du train, rougis de lumière, entrent à Sainte-Foy, pardon M. le Maire, entrent dans Québec, la ville ciselée de la même main patiente et du même souffle puissant que vos chroniques dans ce journal. Au nom de nous, M. L'Allier, merci. Et au nom de moi aussi.

## Un homme de cœur vient de nous quitter

LISE PAYETTE



Jean-Paul L'Allier était un être exceptionnel. Je suis convaincue qu'il ne pourra y avoir aucune fausse note dans les commentaires qui vont accompagner son départ. J'ai eu l'occasion de le connaître assez bien grâce aux célébrations de la fameuse Saint-Jean sur le mont Royal en 1975. Il était alors le ministre des Affaires culturelles et il avait été mandaté par son patron de l'époque, Robert Bourassa, pour veiller au bon fonctionnement de l'entreprise. La relation que nous avons liée à ce moment-là a traversé le temps, les changements de cap, les responsabilités de tous ordres sans jamais abîmer l'amitié que nous avons développée.

Quand j'ai rejoint les rangs du Parti québécois pour l'élection de 1976, je lui avais confié que je ne souhaitais rien d'autre que d'être élue dans l'opposition, ce qui me donnerait le temps d'apprendre le métier et même peut-être de commencer à faire une plus grande place aux femmes en politique. Il m'avait souhaité bonne chance et je sais qu'il était sincère.

Le soir de l'élection, dans mon petit local d'élection du comté de Dorion, le premier libéral déclaré perdant à la radio avait été Jean-Paul L'Allier. Je suis restée bouche bée. Si L'Allier était défait, les résultats de la soirée venaient de prendre une tout autre allure. J'ai même trouvé que c'était très injuste, car de tout le Parti libéral, il était celui qu'il aurait fallu garder. Il était essentiel pour le Québec.

Quand, quelques jours plus tard, j'ai appris que j'allais devenir ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la seule personne à qui j'ai pensé pour prendre un cours en accéléré, c'est Jean-Paul L'Allier, qui a eu la gentillesse de m'inviter chez lui, à l'île d'Orléans. Ma première question a été: comment on fait pour devenir ministre? Ça l'a fait rire.

Il a préparé le souper. J'étais devenue une machine à questions. J'allais avoir de grosses responsabilités, car M. Lévesque venait de me dire ce qu'il attendait de moi et je réalisais pour la première fois que j'avais tout à apprendre.

Il a fini par m'expliquer, en riant, que j'avais beaucoup de chance, car j'étais déjà connue. Il m'a dit que je pourrais me présenter à mon ministère et que je n'aurais pas besoin d'expliquer en entrant que j'étais la nouvelle ministre qu'ils attendaient et que même si je ne faisais par leur affaire, ils devraient vivre avec.

J'étais déçue, pensant qu'il refusait de me répondre avec sérieux. Il m'a dit: «*Ne t'inquiète pas, quelqu'un va se précipiter pour prendre ton manteau et te conduire à ton bureau. Le reste va venir tout seul.*» Il avait raison. C'est exactement ce qui s'est passé.

Il a parlé plus que moi ce soir-là. Il m'a dit qu'il n'avait aucune idée de ce qu'il allait devenir, mais qu'en même temps, ce qu'il venait de vivre lui ouvrirait des horizons nouveaux et qu'il finirait bien par se caser quelque part.

Il m'a confié qu'il était tellement sûr que j'allais le remplacer aux Affaires culturelles qu'il avait fait remplir le hall d'entrée de son ministère de fleurs pour fêter mon arrivée. Il n'avait pas trop envie de fêter l'arrivée de celui qui allait prendre la place.

Nous avons abordé le projet d'indépendance que le Parti québécois voulait réaliser et, pour la première fois, je lui ai proposé de se joindre à nous. Je ne comprenais pas que cet homme si intelligent puisse être libéral. Il m'a répondu qu'il n'était pas prêt, mais qu'il y viendrait sans doute un jour, convaincu que la solution se trouvait probablement davantage dans le programme du PQ pour ce drôle de pays qui s'appelle le Québec.

Pendant toutes ces années, Jean-Paul L'Allier a été mon ami. Grâce à l'ordinateur, nous pouvions nous écrire parfois des choses très sérieuses. Il m'envoyait des pages entières de journaux étrangers pour me rappeler que la terre est ronde et qu'il faut avoir l'œil ouvert sur toute la planète pour comprendre ce qu'il s'y passe. Parfois, il m'envoyait des caricatures assassines qui me faisaient rire de bon cœur. Je ne l'ai jamais vu de mauvaise humeur, ou triste, ou déçu. Il avait constamment des projets de toutes sortes et il assumait les responsabilités qui en découlaient.

Jean-Paul L'Allier était un ami précieux. Son départ laisse un vide qui ne sera jamais comblé. C'est à ce vide qu'ils laissent, justement, qu'on reconnaît les grands hommes. Il a aimé la vie, les gens, et il a aimé sa ville profondément. Il avait une formidable capacité d'analyse qui ne lui a jamais fait défaut.

Il n'a pas eu que des amis. C'est probable. On ne peut pas brasser tellement de dossiers, de mauvaises habitudes, de petites et grandes trahisons toute sa vie en ne se faisant que des amis. C'est impossible. Mais ceux et celles qui sont liés d'amitié avec lui pleureront longtemps sa perte. Ce n'est que justice. Nous lui devons tant.

## ACTUALITÉS

## VIANDE

SUITE DE LA PAGE 1

d'aliments «protéinés». Au cours des derniers mois, plusieurs lobbys de l'industrie alimentaire, dont le géant des boissons gazeuses Coca-Cola, ainsi que les producteurs d'œufs et de viande avaient fortement contesté les propositions de ces experts.

## Moins de viande?

Aux prises avec une épidémie d'obésité, d'hypertension et de maladies cardiaques, le nouveau guide tente un premier pas vers une alimentation «moins carnée», les experts affirmant en filigrane que la consommation moyenne d'«aliments protéinés» (dont les viandes) chez les adolescents et les hommes — qui dépasse de 50% la cible conseillée dans certains groupes d'âge — doit chuter. Le rapport évite toutefois de cibler précisément les viandes rouges et les charcuteries, pourtant identifiées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'automne dernier comme des aliments à consommer de façon limitée, au potentiel «probablement» cancérigène.

«C'est une grande déception. On dit à mots couverts de manger moins de viandes sans vraiment nommer les charcuteries ou les viandes transformées, pourtant reconnues comme étant des aliments à consommer avec parcimonie. On parle de "protéines", de "nutriments". Mais on mange d'abord des aliments. Pourquoi rester aussi abstrait? Le message n'est pas clair pour bien des gens», commente la nutritionniste et chroniqueuse Hélène Laurendeau, qui affirme que le guide ménage la chèvre et le chou en adoptant un langage obtus.

Résultat d'un vaste compromis et d'un arbitrage obtenu pour éviter d'écorcher certains géants de l'alimentation, ce nouveau guide fourmille «d'euphémismes nutritionnels», abonde Bernard Lavalée, nutritionniste et auteur du blogue Le Nutritionniste urbain. «On recommande de manger plus de fruits, plus de légumes... Mais quand il faut limiter certains ali-



LUCA BRUNO ASSOCIATED PRESS

Le USDA relance dans un langage ambigu son attaque contre le gras, suggérant de limiter à 10% les calories provenant des gras saturés, particulièrement élevés chez les jeunes, et dont le tiers est ingéré dans des plats préparés comme les hamburgers, les sandwiches, les pizzas, les tacos et les pâtes.

ments, ce n'est jamais dit clairement. C'est évident qu'on veut épargner certains secteurs de l'industrie alimentaire», dit-il.

## Haro sur le sucre

N'empêche que les nouvelles lignes marquent un pas en avant en ce qui a trait aux sucres ajoutés, nommés pour la première fois comme tels, affirme Bernard Lavalée. Le USDA recommande d'en limiter l'apport calorifique quotidien à 10%, soit 270 calories par jour. Il rejoint en ce sens les cibles maximales formulées en 2014 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Près de la moitié des sucres ajoutés ingérés par les Américains provient des boissons sucrées, pointées du doigt comme un des facteurs déterminants dans l'obésité et l'embonpoint, qui affectent le tiers des adultes aux États-Unis et 17% des enfants.

À l'heure actuelle, 71% des Américains dépassent le seuil de 10% des calories issues des sucres ajoutés, et cet apport quotidien atteint 15% (l'équivalent d'environ 18 cuillerées à thé) chez les enfants

de 9 à 17 ans, notamment en raison de la popularité grandissante des jus sucrés artificiellement, des eaux aromatisées et des boissons énergétiques, ultrapopulaires chez les jeunes. Pour l'apport en sel, le rapport fixe la limite «santé» à 2300mg par jour, une dose que dépassent d'au moins deux fois les hommes américains de 14 à 70 ans.

## Main basse sur les gras

Le USDA relance dans un langage ambigu son attaque contre le gras, suggérant de limiter à 10% les calories provenant des gras saturés, particulièrement élevés chez les jeunes, et dont le tiers est ingéré dans des plats préparés comme les hamburgers, les sandwiches, les pizzas, les tacos et les pâtes. Par contre, le nouveau guide zappe totalement la référence existante au seuil de 300 milligrammes de cholestérol (moins de deux œufs) dans la diète quotidienne, une victoire pour les producteurs d'œufs et de crevettes, qui ont fait bataille sans relâche pour ne pas voir leurs produits pointés du doigt. Cette

décision a d'ailleurs poussé jeudi un regroupement de médecins pour une médecine responsable à tenter une poursuite contre le gouvernement, qu'il accuse d'avoir plié devant l'industrie.

Au-delà de quelques nouvelles pistes formulées, ce rapport reprend sans surprise les grandes lignes nutritionnelles américaines prônées depuis des années, estime l'organisme américain Nutrition Coalition. Il balaie par ailleurs du revers de la main le concept de diète visant une alimentation plus durable, fort contesté par les grands de l'industrie alimentaire, qui était pourtant central dans le rapport des experts consultés. «Est-ce qu'on fait l'autruche? soulève Hélène Laurendeau. On sait tous que l'alimentation fait désormais partie des grandes préoccupations quand il s'agit de réduire notre empreinte carbone sur la planète. Ça reste un guide général, et non une vérité absolue, qui est à la traîne par rapport aux plus récentes connaissances scientifiques.»

Le Devoir

## LIVRES

SUITE DE LA PAGE 1

lancé Le Buvard, c'est que je n'en peux plus d'entendre que les Québécois ne lisent pas, a expliqué au Devoir Michel Vézina. Il y a dans le monde du livre un gros problème: le montréalocentrisme. Et une méconnaissance absolue du lecteur, vers qui on ne va plus. Les lecteurs en région sont obligés de se taper une route monstrueuse pour se rendre au mieux dans un Archambault ou un Renaud-Bray, où les libraires sont tellement mal payés que c'est très difficile de se faire conseiller, très difficile d'établir une vraie relation entre lecteur et libraire. Le monde du livre a peut-être perdu de vue qu'un des vrais contacts littéraires, c'est là qu'il se fait. C'est donc pour «apporter, amener la littérature dans la vie de tous les jours» que les deux «libraires volants» ont lancé Le Buvard. Nouvelle étape maintenant: ils profitent de la saison hivernale pour se poser, reprenant un ancien pub, se métamorphosant eux-mêmes en barmen.

«On cherche un petit côté salon littéraire. Les livres sont derrière le bar», indique l'idéateur du projet et auteur d'une douzaine d'ouvrages, dont *Disparues* (Coups de tête, 2014), Michel Vézina. Quelque 5000 titres, juchés derrière les bouteilles de fort, attendent preneurs. Surtout des titres usagés, un peu de neuf — éditions Coups de tête, Tête première, Trois-Pistoles — et beaucoup de microéditions (Rodrigol, l'Écrou, Moul, la Tournure). Mais ce sont les animations et discussions qui sont au cœur du projet.

Vivre de livres et de discussions littéraires à Gould? Alors que la municipalité entière, Lingwick, comptait 475 habitants au recensement de 2006? «La question de l'affluence potentielle, on me la posait déjà il y a 20 ans quand j'ai fondé [le théâtre de rue] Le Cochon Souriant, qui a très bien marché pendant de nombreuses années. Il y a ici, dans cette région d'une trentaine de kilomètres, un paquet de gens qui sont intéressés par la chose culturelle, artistique et littéraire. Ici, faire 30 kilomètres pour venir voir un show de théâtre, ou une rencontre littéraire, ce n'est pas exceptionnel. On a des gens qui vivent à 50 kilomètres qu'on appelle nos voisins.»

## La soirée des poètes du hockey

Le Salon démarrera en douceur, ouvrant d'abord seulement les vendredis et samedis de midi à minuit, et ne trouvera une cadence plus serrée (cinq jours par semaine) que de mai à septembre. Pendant que Le Buvard sera aussi sur la route, semant ses livres aux quatre vents.

## Librairies nouveau genre?

Maxime Nadeau a été «libraire traditionnel» à la Librairie Monet de Montréal durant quatre ans. Le changement est marqué. «C'est un nouveau style de librairie pour moi: j'ai dormi tout l'été dans une tente et une cabane dans le bois, mais j'ai toujours été très porté sur le service à la clientèle, le développement d'une relation de confiance avec les lecteurs, jusqu'à la complicité, voire la familiarité. Le Buvard me permet d'aller encore plus loin dans ma façon de faire, qui est d'aller vers les gens. C'est un des plus beaux métiers du monde que d'être libraire. Les gens me confient le peu de temps qu'ils ont pour réfléchir, voyager, se divertir, s'éblouir», alors que lui a trouvé le moyen de faire de son métier, ne serait-ce que pour un moment, une aventure.

Ou un peu moins: la librairie roulante réduira l'été prochain son territoire, se limitant aux Cantons-de-l'Est. «Ça ne sert à rien de s'épivarder, précise M. Vézina. On a eu ben du fun l'été dernier à Kamouraska, à Trois-Pistoles et au Bic, mais qu'on soit là ou à Marbléton, on vend la même quantité de livres dans la journée, sans que ça nous coûte 300\$ de fioul aller-retour. C'est une décision d'affaires, aussi parce qu'on veut désormais pouvoir être au Salon. Et on veut recevoir des auteurs qui pourront faire des animations à la fois au Buvard et au Salon.»

La programmation est encore en gestation, sauf pour le mois de janvier, qui accueillera des Soirées du hockey poétiques. «Le samedi soir, on présente la game, mais au lieu d'écouter les commentaires entre les périodes, on va écouter un poète invité — Jean-Sébastien Larouche le 9 janvier, Tristan Malavoy le 16, Jean-François Poupard le 23 — qui va aussi, s'il le veut, écrire un texte pendant la game et nous le livrer ensuite.»

Michel Vézina et Maxime Nadeau cherchent ainsi de nouvelles façons d'être libraire. Monsieur Nadeau, qui a travaillé auparavant à la Librairie Monet, a été surpris lors du premier été du Buvard, en 2015. Une saison qui, pour les deux hommes, a été «un succès absolu». «La grande différence, explique Maxime Nadeau, c'est la convivialité et la confiance qui s'installent beaucoup plus rapidement, en une seule rencontre plutôt qu'en trois, quatre ou cinq à la librairie. Comme si ça se faisait du simple fait d'entrer dans le camion... Y a une ouverture très rapide aux suggestions, c'est très particulier, qui fait qu'il y a des livres que je

n'ai jamais vendus à Montréal que j'ai sortis à Cookshire ou à Lingwick. J'ai vendu beaucoup de stock pointu, beaucoup de poésie.» Des exemples? *LSD 1967* d'Alexandre Mathis (Serge Safran). *Enig Marcheur* de Russell Hoban (Monsieur Toussaint Louverture). Le collectif *Le livre du Ch'fal* (Rodrigol), souvent, «qu'on ne tenait même pas dans la librairie où je travaillais avant». Pas mal d'*Ulysse*, de James Joyce (Gallimard), lecture pas facile s'il en est une. *1000 façons de quitter la Moldavie*, de Vladimir Lortchenkov (Mirobole), en plusieurs exemplaires.

«Les gens sont plus curieux aussi qu'on ne le croit. On prétend savoir ce que c'est qu'un best-seller, et on l'enfonçe jusqu'à un certain point dans la gorge des lecteurs, mais on se questionne peu sur ce qui pourraient les intéresser au-delà de ça. Ce qu'on a qui s'approche le plus des gros vendeurs serait la fiancée américaine [Marchand de feuilles] d'Eric Dupont, il pleuvait des oiseaux [XYZ] de Jocelyne Saucier, et les Kim Thuy [Librex]. David Goudreault [Stanké] aussi se vend beaucoup.»

## Au Jean-Coutu

Michel Vézina renchérit: «Une dame est venue nous demander le dernier Janette Bertrand cet été. Ça prend trop de place dans le camion, et je me suis entendu lui répondre qu'elle n'avait qu'à aller le chercher au Jean-Coutu. Je voulais pas être baveux, mais ça nous donnerait quoi de transporter les mêmes livres qui se retrouvent dans les pharmacies ou les Walmart? On a rencontré des producteurs laitiers cet été qui sont des fous de poésie. Ils les trouvent où, leurs livres?» Par l'intermédiaire d'Internet, façon XXI<sup>e</sup> siècle, avec livraison à domicile? «Mais y a personne là pour le conseiller, rétorque Maxime Nadeau. Un libraire, c'est un peu plus qu'un algorithme Amazon...»

«On est allés dans des librairies cet été, voir des concurrents, rapporte M. Vézina. Si je dis que j'aime la littérature un peu trash, on me propose Bukowski. Quand je réponds "Been there, done that, bought the tee-shirt and saw the musical, avez-vous d'autres choses?" et qu'on me dit non, ça signale un problème. Si on veut faire la promotion de la littérature — et je tiens à faire la nuance avec la démocratisation, qui voudrait dire changer la littérature pour la mettre au goût du monde —, je pense qu'il faut faire des efforts, les littéraires, pour la rendre disponible. Et aller vers le monde, avec nos livres et nos textes.» Ce qu'ils referont dès le printemps prochain, menant à la fois Le Buvard sur les routes et attendant buveurs et lecteurs au 231, route 257 à Gould.

Le Devoir

## MÉDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

«Même si vous n'avez pas d'expérience actuelle en hébergement, les pathologies rencontrées s'apparentent à votre clientèle de bureau», plaide la directrice des services professionnels.

Selon elle, il s'agit d'une conséquence directe des changements apportés à Québec pour amener les médecins de famille à voir davantage de patients en clinique. Depuis une vingtaine d'années, pour assurer une présence suffisante de médecins dans les hôpitaux, Québec obligeait les médecins de famille à faire des «activités médicales particulières» (AMP), soit un nombre d'heures minimal dans certains secteurs ciblés et jugés prioritaires. On y retrouve notamment l'urgence, de même que l'hébergement et la réadaptation. Ces AMP ont été modifiées en vertu d'une entente survenue l'automne dernier entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le ministère pour favoriser la prise en charge d'un plus grand nombre de patients.

«En Montérégie, il a été décidé que les AMP seraient uniquement en prise en charge, l'objectif étant qu'il y ait plus de médecins de famille sur le territoire pour la prise en charge de la population», explique M<sup>me</sup> Poitras en entrevue au Devoir.

Ce changement n'est pas sans créer certains désagréments pour la direction du CISSS alors que plusieurs médecins ont annoncé qu'ils changeaient d'orientation de pratique. Cela va permettre d'améliorer l'accès à un médecin de famille, convient la directrice, mais va créer des problèmes ailleurs. «Oui, il y a la prise en charge, c'est important, mais il y a aussi, quand même, le suivi au niveau des centres d'hébergement [qui est important]», laisse-t-elle tomber au bout du fil.

## Démission conditionnelle

La directrice des services professionnels prévoit qu'il manquera, en mars, six médecins en hébergement sur son territoire. Et ceux qui restent n'ont pas envie de se retrouver avec un tel fardeau sur les bras. «Nous avons une démission conditionnelle, confirme M<sup>me</sup> Poitras. C'est quelqu'un qui menace de démissionner si on ne lui trouve pas des amis. Je comprends tout à fait, c'est tout à fait raisonnable, personne n'a envie de se retrouver tout seul avec cette charge-là. C'est pour ça que j'ai envoyé une lettre aux médecins et qu'on fait des appels. On a promis à cette personne qu'on lui trouverait des amis!»

Elle dit avoir «grand espoir» d'arriver à une solution d'ici le mois de mars et dit travailler avec toutes les instances pour y parvenir. «Il faut régler ça rapidement, parce que ça nous préoccupe beaucoup, ça va limiter l'accès.»

Elle répète que la réforme du ministre Barrette comporte plusieurs bons côtés, mais que certains aspects, dont le fait de vouloir réduire de 20% le nombre de médecins de famille dans les hôpitaux, seraient «un peu plus ardu à mettre en application».

## Éthique

Critique du système de santé québécois, ayant travaillé à la fois comme médecin spécialiste et comme administrateur, l'ancien président du Collège des médecins, le D<sup>r</sup> Yves Lamontagne, estime que ce genre de situation est tout à fait normal lors de périodes de grands changements. «Chaque fois qu'il y a des changements qui sont proposés, c'est la panique générale, c'est un classique.»

Il rappelle que les établissements de santé ont des options pour obliger les médecins à rester en poste le temps de les remplacer. C'est d'ailleurs une obligation déontologique des médecins d'assurer le suivi de leurs patients. «Juste au niveau éthique, un médecin ne peut pas abandonner sa clientèle comme ça, il doit s'assurer de se faire remplacer quand il part.»

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, on précise que la prise en charge de patients est désormais reconnue comme une activité prioritaire, mais que celle-ci est ajoutée à la liste des AMP, sans remplacer les activités qui y figuraient déjà.

C'est toutefois le département régional de médecine générale (DRMG) de chaque région qui détermine les AMP «en fonction des besoins identifiés sur son territoire», explique la porte-parole du ministère, Noémie Vanheuverzwijn. La Montérégie peut donc avoir décidé que les seules AMP qui seront reconnues seront en suivi de patient en clinique, mais cela ne s'applique pas nécessairement ailleurs au Québec.

Le ministre de la Santé, Gaëtan Barrette, n'était pas disponible pour commenter jeudi.

Le Devoir



ISTOCK

Les AMP sont déterminées selon les besoins particuliers de chaque région.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com